



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**Ministère des Infrastructures,
des Transports Terrestres et du Désenclavement**



Les routes du développement



**La marche résolue vers
le développement**

RAPPORT 2021





SOMMAIRE

MOT DU MINISTRE

P.8

MESSAGE CLES

P.10

- D'important progrès réalisés dans la modernisation et le développement du réseau routier
 - Une grande importance accordée au désenclavement des zones de production agricole
 - Développement soutenu du réseau autoroutier
- L'entretien routier : une priorité

BONNE GOUVERNANCE : GASE DE TRANSPARENCE

P.12

- Exécution budgétaire
- Performance financière
- Audit et certification des Comptes
- Respect des règles de passation de Marchés

LE PERA : MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN BON ÉTAT

P.20

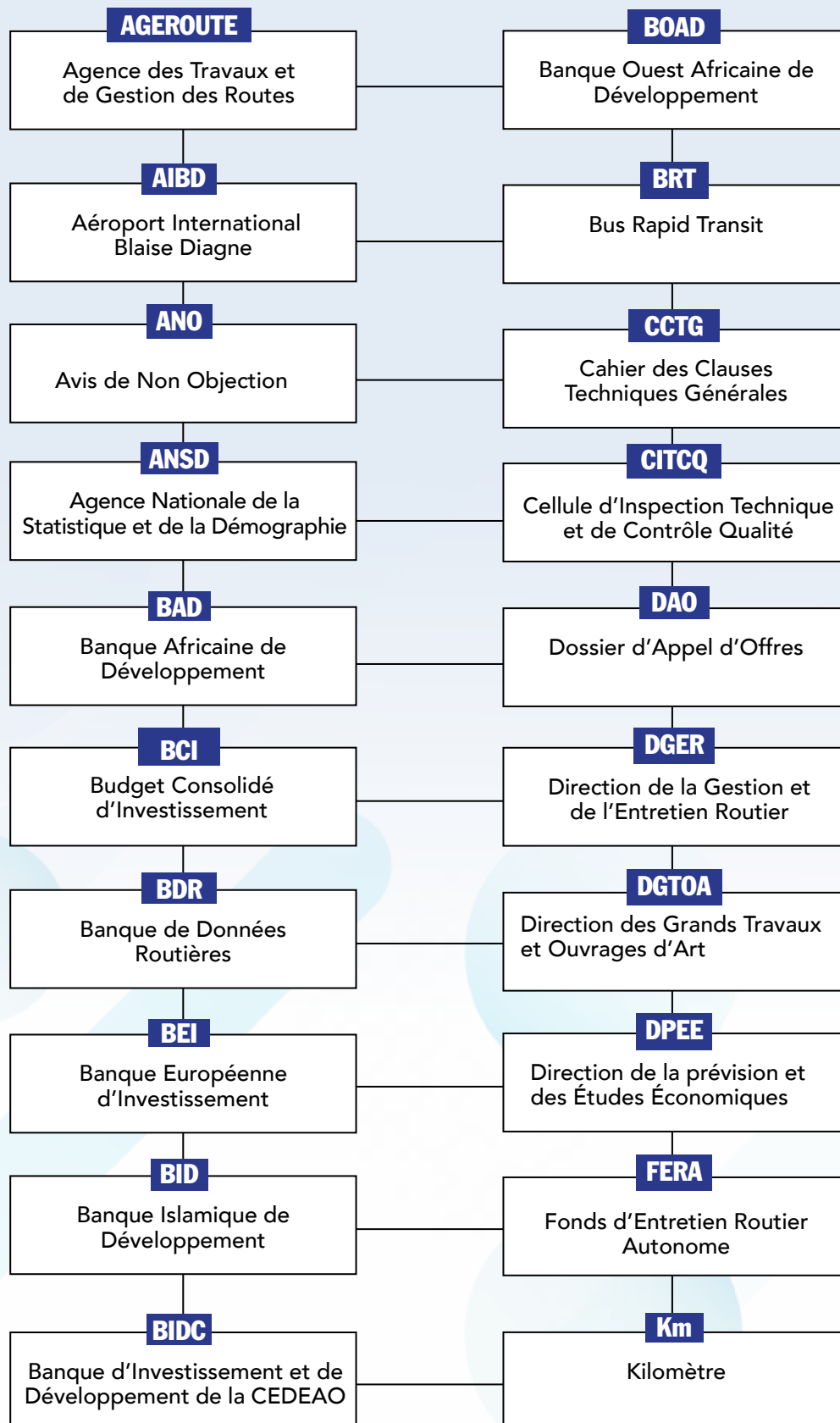
MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET AUTOROUTIÈRES

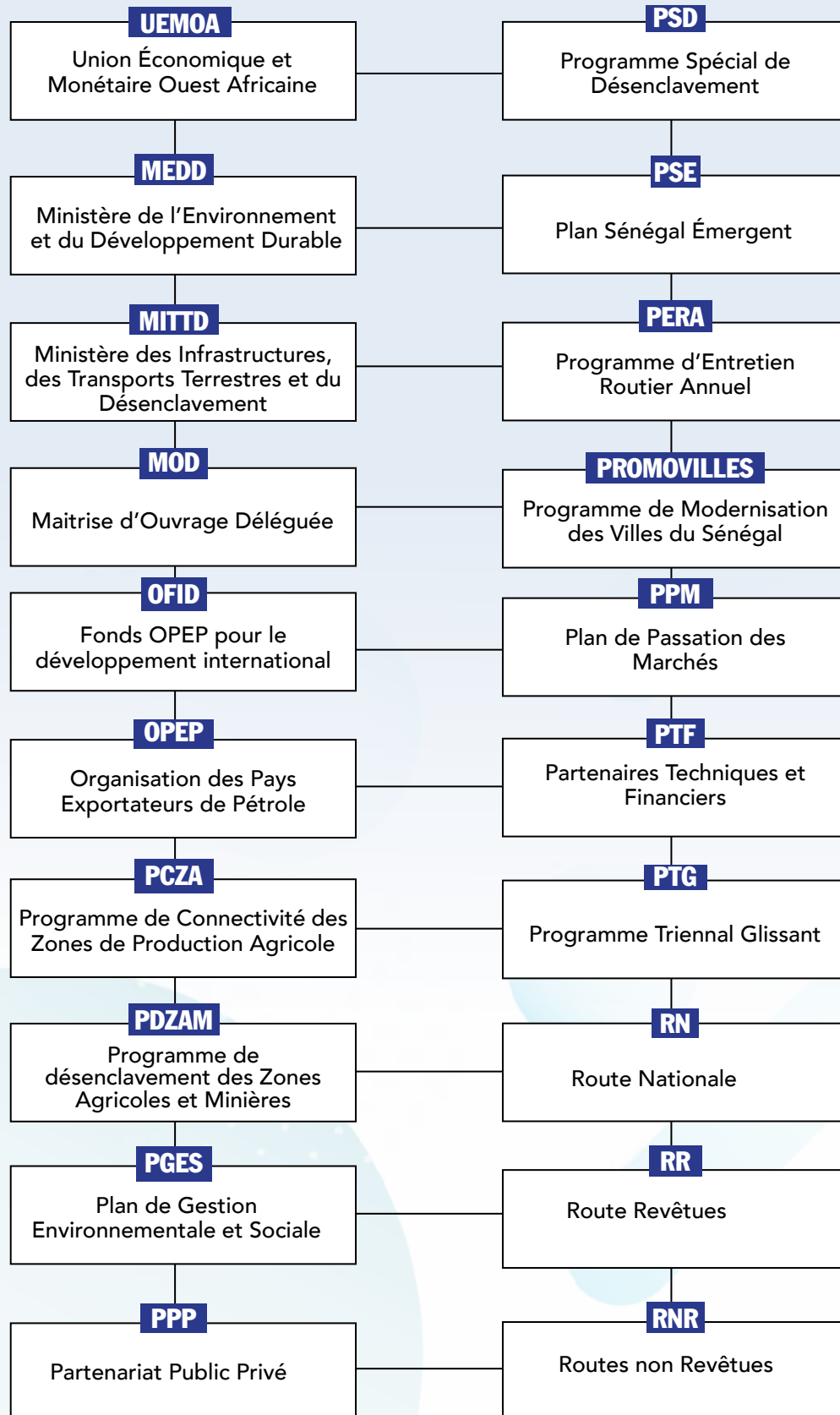
P.27

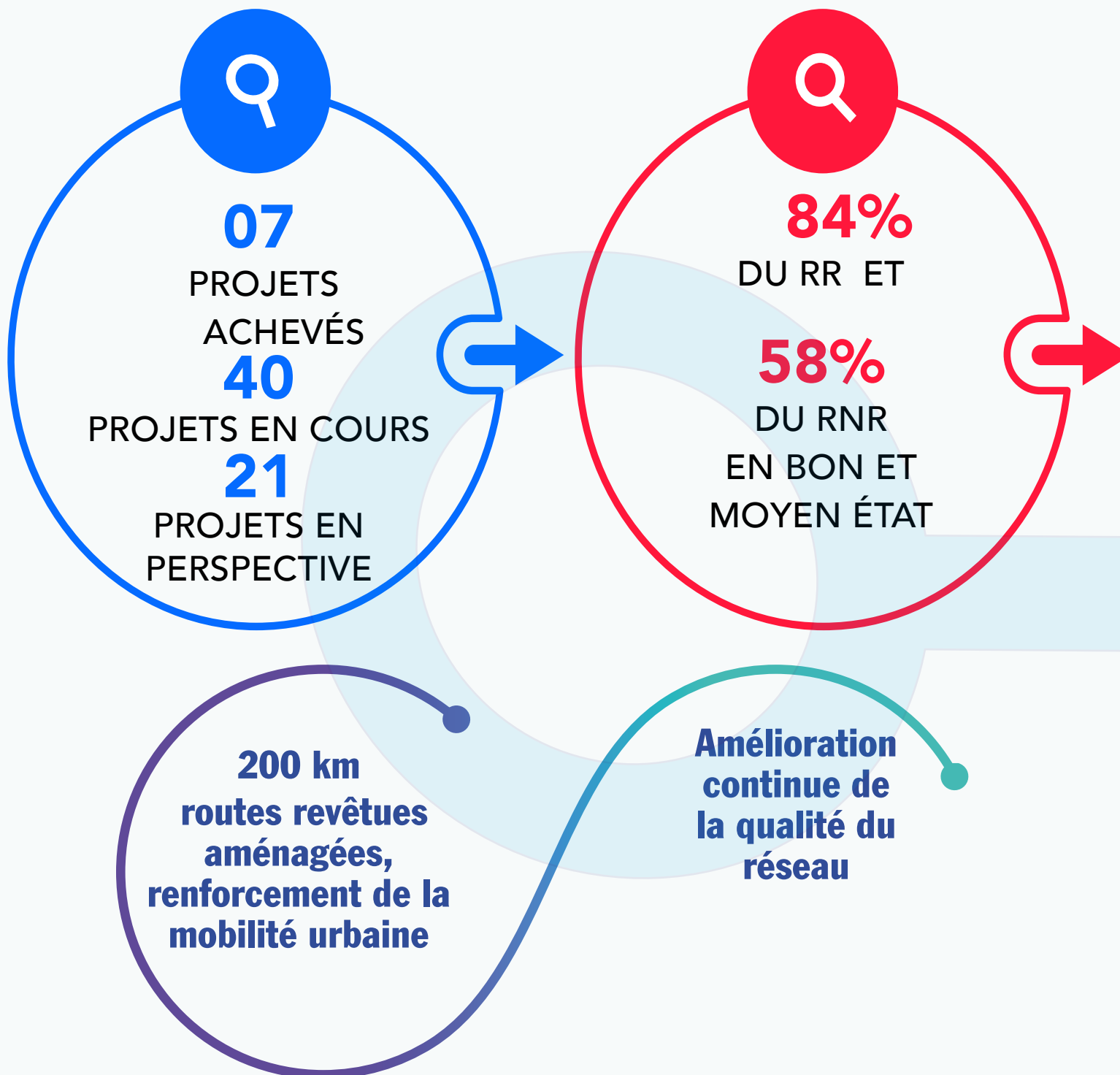
GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

P.51

SIGLES ET ABREVIATIONS







CHIFFRES



+42 %
DE RECETTES
D'EXPLOITATION

+20 %
DU NIVEAU DE
TRAFIC



427,9
MILLIARDS
D'INVESTISSEMENTS



L'Etat a collecté
16,8 milliards
de recettes sur
les tronçons
autoroutiers **AIBD-
Mbour -Thiés et
Thiés - Touba**

Près de
40 000 Emplois
directs,
Une centaine
d'entreprises

MOT DU MINISTRE



C'est une fierté et un agréable devoir pour moi de partager, avec l'ensemble de nos partenaires et des usagers de la route, le rapport d'activités 2021 de la gestion des infrastructures routières au Sénégal, un secteur important de mon département.

Faut-il le rappeler, au-delà de l'obligation de reddition des comptes qui incombe au Ministère en charge des Routes, cet exercice annuel répond à l'exigence d'appliquer la gouvernance inclusive, pilier essentiel du Plan Sénégal Émergent (PSE) défini par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Pour la deuxième année consécutive, la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières se fait dans un contexte particulier de pandémie COVID-19.

En dépit de la conjoncture économique difficile, le Gouvernement reste dans le temps de l'action et du travail, deux concepts qui façonnent le visage du Sénégal émergent à travers la réalisation

d'infrastructures de développement.

Sur toute son étendue, notre pays est en plein chantier. En 2021, des projets importants dans l'amélioration de la circulation des personnes et des biens, ont été finalisés. Il s'agit, entre autres, des routes Fadiara-Bakel ; Tambacounda-Goudiry ; de la Boucle du Blouf, entre Tendieme, Thionck Essyl, Balinghor et Koutenghor ; de la route Kaffrine-Nganda ; des emblématiques ponts de Foundiougne et de Marsassoum ainsi que des autoponts du Rond-Point de Yoff et de la cité Lobath FALL.

Trente chantiers sont actuellement en cours, dont la ligne du Bus Rapid Transit (BRT) qui reliera Guédiawaye à la gare de Petersen ; l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack ; l'axe routier Sénoba-Ziguinchor-Mpack ; la route Goudiry-Kidira-Bakel ; les ponts de Baïla et de Diouloulou et les autoponts de Keur Massar et de Cambéréne.

En outre, le montage technique et financier de l'autoroute du Nord, Dakar-Tivaouane-Saint-Louis et du prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN) en Autoroute jusqu'à Diamniadio est en cours.

Conformément à sa politique d'équité territoriale le Sénégal de tous et le Sénégal pour tous, le chef de l'Etat a initié un Programme Spécial de Désenclavement (PSD) portant sur plus de 2500 Km de routes sur toute l'étendue du territoire national.

Considérant également le rôle moteur du sous-secteur agricole dans le processus de développement économique et social de notre pays, le Gouvernement a instruit avec succès deux programmes importants d'appui

au développement du secteur agricole par le désenclavement des zones de production et l'amélioration de l'accès aux marchés. Il s'agit du Programme de Connectivité des Zones de Production Agricole (PCZA), sur financement de la Banque Mondiale, qui sera essentiellement concentré dans les régions de Kaolack et de Kaffrine et le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM), financés par la BAD et l'OFID, qui va concerner, en plus du Dandé Mayo, l'aménagement et le bitumage de la route Louga-Keur Momar Sarr-Richard Toll et la Boucle du Riz.

Ces performances ont été possibles grâce à l'appui constant de tous les acteurs nationaux et internationaux confiants en l'ambition de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035.

C'est pourquoi, il me plait de saluer, en premier, l'engagement et le professionnalisme du personnel du Ministère en charge des Infrastructures et de l'AGEROUTE, en particulier, dont je magnifie la mobilisation des efforts, des cœurs et des esprits en vue de donner corps à ces projets de développement dont l'impact transcende le secteur.

Je salue aussi l'engagement important des entreprises sénégalaises et internationales qui a permis d'arriver à ces résultats et la participation pleine et entière des collectivités et communautés dans la mise en œuvre des projets.

J'adresse aussi mes vifs encouragements à l'endroit des milliers d'ouvriers qui travaillent pour

le développement du pays à travers ce renouveau de dynamisme apporté au secteur.

Je remercie également tous nos Partenaires Techniques et Financiers, qui soutiennent au quotidien le Sénégal, dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Il n'y a pas de doute que cette fédération d'énergies des divers acteurs raffermira la volonté de mon département à aller toujours de l'avant dans le développement économique durable pour un mieux-être des populations.

Aussi voudrais-je vous réitérer mon vœu cher en 2022, avec le soutien de l'État et des Partenaires Techniques et Financiers, de poursuivre les efforts d'investissement déjà consentis avec l'objectif de mettre à niveau les corridors routiers, de soutenir le développement agricole et le désenclavement des zones à fortes potentialités et d'améliorer la mobilité urbaine tout en poursuivant le développement autoroutier.

Tous ces éléments s'inscrivent dans l'ambition déclarée du secteur d'assurer une qualité de service et une extension du réseau routier pour soutenir la croissance économique et répondre aux aspirations des Sénégalais.

Amadou Mansour FAYE

Ministre des Infrastructures,
des Transports Terrestres et du
Désenclavement

MESSAGES CLES

• D'importants progrès réalisés dans la modernisation et le développement du réseau routier :

Le Sénégal a fait des progrès importants dans la réduction de son déficit en infrastructures routières grâce à une série de projets inscrits dans le Plan Sénégal Émergent (PSE).

En 2021, plusieurs projets d'infrastructures routières ont été achevés avec succès. A titre d'exemple, on peut citer les routes Fadiara-Bakel, Tambacounda-Goudiry, la Boucle du Blouf, entre Tendieme-Thionck Essyl-Balinghor et Koutenghor, la route Kaffrine-Nganda et les emblématiques ponts de Foundiougne et Marsassoum ainsi que leurs voies d'accès. Il faut aussi noter que dans le cadre de la mobilité urbaine, les autoponts de Philippe Maguilène Senghor (Rond-Point Yoff) et Lobath FALL ont été ouverts à la circulation en 2021.

Ces infrastructures ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population sénégalaise et permis à des millions de citoyens d'avoir accès aux services améliorés de transport.

• Une grande importance accordée au désenclavement des zones de production agricole

Dans le cadre de la relance COVID, le Gouvernement ambitionne de développer les réseaux de transport dans les zones rurales pour soutenir le développement agricole. Au Sénégal, l'agriculture est un secteur clé de l'économie, contribuant pour environ 8% au PIB. En plus d'être un levier économique important, ce secteur participe fortement au développement social du pays par la création d'emplois,

la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté (Direction de la Prévision et des Études Économiques DPEE). Ainsi, 60 à 70% de la population active dépend directement ou indirectement des activités agricoles. Le nombre de ménages agricoles dans le pays est estimé à 755 532 dont 73,8% en milieu rural (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal ANSD).

Bien que le potentiel soit présent, les zones de production agricole manquent souvent d'infrastructures de transport pour les relier aux principaux marchés.

De plus, pendant la saison des pluies, l'accès aux marchés et aux services sociaux de base comme les écoles et les hôpitaux, devient encore plus critique avec des voies de communication pouvant être coupés par les eaux.

De même, le manque d'infrastructures routières n'encourage pas les échanges interrégionaux de personnes et de marchandises, ce qui est de nature à ralentir la portée des efforts visant l'intégration sous régionale.

Pour apporter des solutions à ces problèmes, le Gouvernement du Sénégal a décidé de mettre en place avec l'appui des Partenaires Financiers d'importants programmes de désenclavement et d'amélioration de la connectivité.

Considérant le rôle moteur du sous-secteur agricole dans le processus de développement économique et social du pays, le Gouvernement du Sénégal a initié avec le soutien de ses partenaires, dans le cadre du PSE, un vaste programme de réalisation, de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures routières dont le Programme Spécial Désenclavement (PSD) qui prévoit la construction / réhabilitation de plus de 2500 Km de routes sur l'ensemble du territoire

national. Les travaux concernent entre autres :

- ✓ le désenclavement du Dandé Mayo sur 150 Km avec une dizaine de ponts ;
- ✓ la 2^{ème} phase Boucle du Boudier sur plus de 80 km ;
- ✓ la route Mekhé-Pékessé-Darou Marnane ;
- ✓ les travaux routiers de Bambey-Baba Garage; Mékhé-Diogo-Baba Garage-Bambey ; Thiadiaye-Khombole ;
- ✓ la Boucle du Fogny, Bandafassy-Dindifello, Kédougou-Fongolembi.

Ce programme devrait permettre la création de 50.000 emplois et la participation de 60 entreprises sénégalaises et plus de 300 sous-traitants.

Les Partenaires au Développement dont la Banque Mondiale, la BAD, la BOAD, l'Union Européenne, la BEI, les Fonds Koweïtien et Saoudien, l'OFID et l'AFD vont appuyer le Gouvernement pour le désenclavement des zones de production du bassin arachidier, de la Boucle du riz au Nord-Ouest, des zones agricoles et de production du Sud et de l'Est à travers plusieurs financements dont le Programme de Connectivité des Zones de Production Agricole (PCZA) qui sera essentiellement concentré dans les régions de Kaolack et de Kaffrine et le Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM) qui va concerner, en plus du Dandé Mayo, l'aménagement et le bitumage de la route Louga-Keur Momar Sarr-Richard et la Boucle du Riz. L'instruction et la validation de ces deux projets ont été faites.

• Une attention plus grande au développement du réseau autoroutier

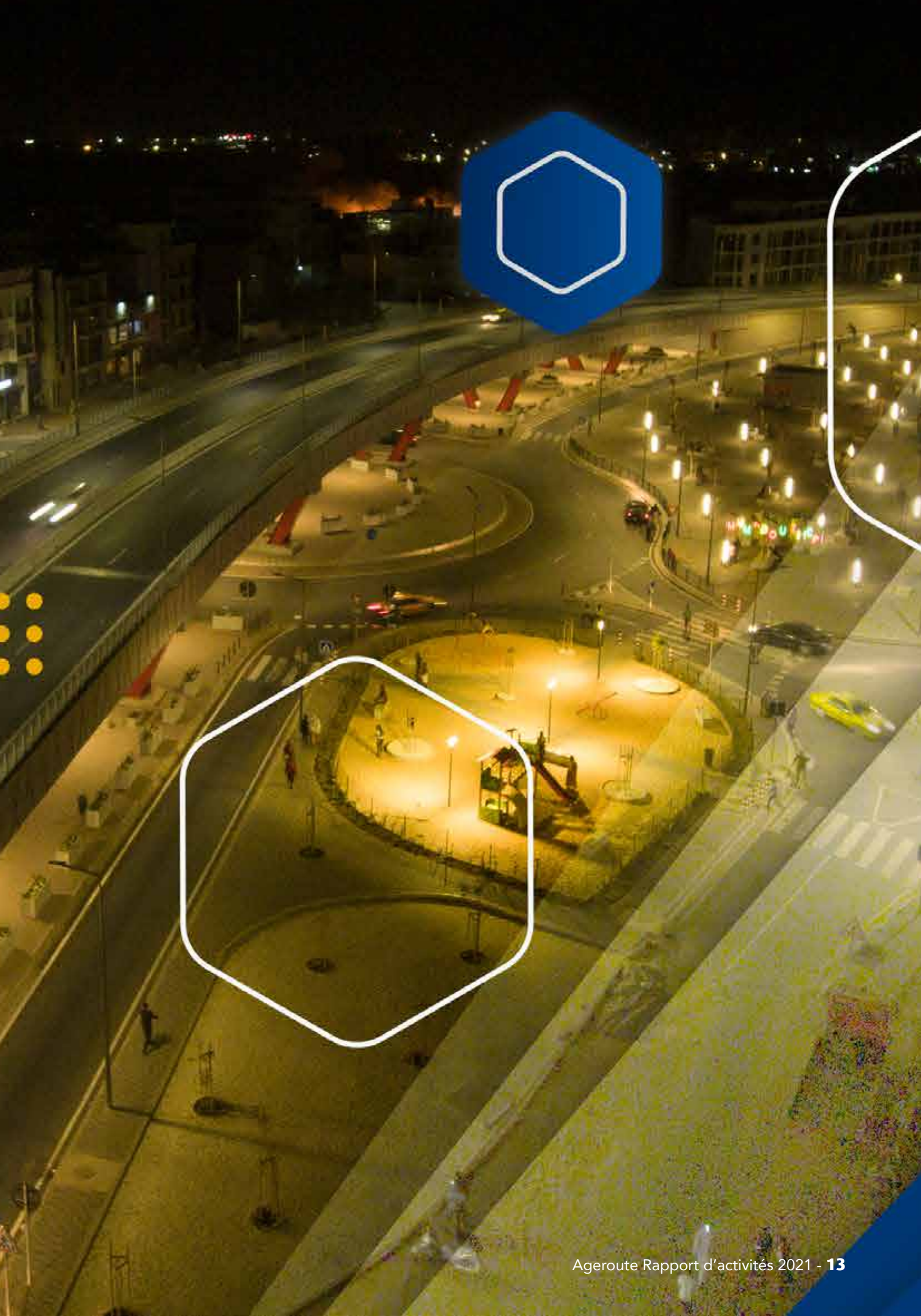
En termes de développement d'un réseau autoroutier moderne et répondant aux standards internationaux, le Sénégal est sur la bonne voie en étant en tête au niveau sous régional avec 221 Km d'autoroutes en service. En effet, après la mise en service réussie des autoroutes AIBD-MBOURTHIES et THIES-TOUBA, le Gouvernement a démarré en 2021 les travaux de construction de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack. Par ailleurs, l'autoroute du Nord entre Dakar-Tivaouane et Saint Louis va démarrer en 2022 pour permettre au Sénégal d'optimiser l'exploitation de ses richesses en hydrocarbures et d'accélérer le développement des zones agricoles de la vallée du fleuve Sénégal après le lancement des travaux du Pont de Rosso. Compte tenu du niveau de trafic actuel sur l'autoroute Dakar-Diamniadio, la Voie de Dégagement Nord sera prolongée en Autoroute jusqu'à Diamniadio pour offrir une alternative aux usagers et améliorer la fluidité du trafic.

• L'Entretien routier : une priorité

Les infrastructures routières sont essentielles à la performance de l'économie sénégalaise en raison de leurs nombreux avantages socio-économiques. La première priorité pour les prochaines années reste l'entretien du réseau routier, ce qui appelle une hausse sensible des crédits destinés à l'entretien et à la modernisation des routes nationales. C'est à ce prix que le Sénégal continuera de figurer dans le TOP 10 des meilleurs réseaux routiers et autoroutiers africains, un rang honorable qu'il doit aux investissements massifs consentis par les Pouvoirs publics ces dernières années.

I. SITUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE





1.1. Exécution budgétaire

Le budget initial de l'AGEROUTE a fait l'objet d'un réaménagement destiné à prendre en charge des événements imprévus intervenus en cours de gestion, notamment :

- ✓ La correction du budget du PERA qui a été revu à la baisse ;
- ✓ Les ajustements opérés dans le cadre de la Loi des Finances Rectificative (- 6 389 340 299 F CFA par rapport au budget initial). A la suite de ce réaménagement budgétaire, des mo-

dulations ont été effectuées par les services du Ministère des Finances et du Budget (Diatar Halwar : - 200 Millions ; Kaffrine-Nganda : + 1 Milliard) et ;

- ✓ La mise à jour de la contribution des Partenaires Techniques et Financiers, compte tenu du niveau d'exécution des projets.
- ✓ Le budget consolidé définitif de l'AGEROUTE, à la date du 31 décembre 2021, est de 424 185 942 963 FCFA. Ce montant est réparti comme suit :

Tableau 1: Budget de l'Agence au 31/12/2021

Rubriques	Montant	%/Budget total
Fonctionnement	6 428 555 515	1,5%
Équipement	229 025 424	0,1%
Investissement	417 528 362 024	98,4%
TOTAL	424 185 942 963	100%

L'investissement est composé de :

- **41 561 724 890 FCFA** pour le programme d'entretien routier annuel 2021 ;
- **74 083 520 089 FCFA** pour la subvention d'investissement de l'État, la part Chèque Trésor, l'affectation de ressources de la Boucle du Blouf et l'exploitation des autoroutes ;
- **301 883 117 045 FCFA** correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers

La situation de l'exécution budgétaire consolidée au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

1.2. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- **Pour le BCI** : les bons d'engagement validés par les services du Ministère des

Finances et du Budget sur proposition de l'ordonnateur ;

- **Pour le PERA**, les appels de fonds envoyés au FERA pour l'approvisionnement de notre compte de dépôt dédié ;
- Pour les **Partenaires Techniques et Financiers**, les demandes de paiement transmises.

Les recettes liquidées tous financements confondus s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 353 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 85 % par rapport à l'objectif annuel de 417,5 milliards fixé à l'occasion du réaménagement budgétaire de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, les recettes internes du budget général y compris la part Chèque Trésor, l'exploitation des Autoroutes et l'affectation des ressources du projet de la Boucle du Blouff s'élèvent à 67 milliards FCFA, soit un taux de réali-

sation de 90% de l'objectif annuel arrêté à 74 milliards FCFA.

Sur des prévisions définitives de 41,5 milliards FCFA, les recettes relatives au Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) ont été exécutées à hauteur de 100%.

A la fin du quatrième trimestre 2021, le montant total des recettes liquidées sur ressources externes (contribution des PTFs) s'élève à 244,4 milliards FCFA, ce qui représente un taux d'exécution de 81 % des prévisions annuelles (301 milliards de francs CFA).

1.3. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants ordonnancés consécutivement à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés

par les services techniques. Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 349,9 milliards FCFA au 31 décembre 2021, soit un taux d'exécution de 84%. Ainsi, les montants décomptés et engagés sur le BCI sont de 39 milliards FCFA, soit 95% des prévisions.

Les dépenses d'investissement des PTFs à la fin de l'année 2021 (244,4 milliards FCFA) représentent 70% du montant total réalisé pour les investissements et 81% des prévisions de dépenses des Partenaires Techniques et Financiers.

Un montant de 41,5 milliards FCFA a été engagé pour l'exécution du PERA. Pour la part Chèque Trésor, un montant de 17,1 milliards FCFA a été exécuté, soit 72% des prévisions.

Tableau 2: Situation de l'exécution des recettes et des dépenses d'investissement

Sources de Financement	Recettes			Dépenses		
	Budget Réaménagé	Réalisations	Taux d'exécution	Budget Réaménagé	Réalisations	Taux d'exécution
PERA	41 561 724 890	41 561 595 504	100%	41 561 724 890	41 561 595 504	100%
BCI	41 844 810 127	42 644 810 127	102%	41 844 810 127	39 565 880 266	95%
Chèque Trésor	23 758 910 880	17 184 288 861	72%	23 758 910 880	17 184 288 861	72%
Bailleurs	301 883 117 045	244 411 305 700	81%	301 883 117 045	244 430 121 073	81%
Exploitation Autoroutes	8 479 799 082	7 202 021 066	85%	8 479 799 082	7 202 021 066	85%
TOTAL	417 528 362 024	353 004 021 258	84%	417 528 362 024	349 943 906 770	84%

D'une manière générale, ce récapitulatif montre que l'État continue à allouer au sous-secteur routier des dotations sur ressources internes relativement importantes. Cependant, les arriérés de paiement dus aux entreprises doivent faire l'objet d'un traitement approprié Cette situation conduira à un traitement en priorité de la dette contractée sur les budgets de l'année 2022 et des années antérieures, avec une incidence sur la programmation des dépenses.

En outre, les apports des PTFs, relevés dans le tableau récapitulatif ci-dessus, ont représenté 70% des réalisations en 2021, ce qui démontre l'importance du secteur.

Il apparait donc que les apports des PTFs sont essentiels pour la promotion des investissements dans le sous-secteur routier en raison de la forte demande en capitaux du secteur.



II. MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES



L'AGEROUTE veille à améliorer son système de contrôle interne et ses processus de management des risques à travers des missions d'audit interne qui conduisent à la formulation de recommandations pour améliorer son fonctionnement.

La cellule d'audit interne assure également la coordination des missions d'audit externe et des organes de contrôle et effectue le suivi des recommandations des missions d'audits afin de s'assurer de leur correcte mise en œuvre.

2.1. Amélioration du système de contrôle interne et cartographie des risques

Deux missions d'audit interne ont été réalisées durant l'année 2021 et ont porté sur l'évaluation du système de contrôle interne de l'AGEROUTE. Il s'agit du bilan de l'utilisation des applications informatiques de l'AGEROUTE et de la mission d'audit interne sur les achats qui concerne les demandes de renseignements et de prix (DRP) simples, dispensées de forme écrite. Cette dernière mission est en cours et sera finalisée en début 2022.

En outre, l'élaboration de la cartographie des risques de l'AGEROUTE, réalisée en collaboration avec le Responsable Qualité, a été poursuivie en 2021.

En effet, après une première phase qui a porté sur la formation théorique des acteurs, la seconde phase d'élaboration de la cartographie des risques a été enclenchée en 2021. Des ateliers pratiques d'identification et d'évaluation des risques ont été organisés avec les acteurs de tous les processus entrant dans le périmètre de la cartographie.

Toutefois, l'organisation de ces ateliers a

dû être suspendue en cours d'année afin de tenir compte des mesures sanitaires préconisées dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid 19. La reprogrammation des ateliers est prévue en vue de rapidement finaliser cette activité.

2.2. Missions d'audits externes et des organes de contrôle

En 2021, onze (11) missions d'audits externes ont été réalisées à l'AGEROUTE dont dix (10) par des cabinets d'audits externes et une (01) par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ces missions se répartissent comme suit :

1. la revue indépendante de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE pour la gestion 2020 réalisée par le cabinet Mamina Camara ;
2. le Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE pour l'exercice 2020 réalisé par le Cabinet AMCS ;
3. l'audit financier et comptable du Projet de réhabilitation de la route Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib pour l'exercice 2020 effectué par le Cabinet Grant Thornton ;
4. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 effectué par le Cabinet International Audit & Conseil ;
5. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation des Routes Nationales RN2 et RN7 - sections Ndioum-Thilogne et Dialocoto-Mako pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 fait par le Cabinet AMCS ;

6. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Ndioum-Ourossogui-Bakel - section Ourossogui-Hamady Ounaré pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 réalisé par le Cabinet AMCS ;

7. l'audit comptable et financier du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES) sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'exercice 2020 effectué par le Cabinet FIDUCIAL AK ;

8. l'audit comptable et financier du Projet Pilote de Construction de 52 km de routes rurales avec la technologie PROBASE au titre de l'exercice 2020 avec le cabinet E2C Audit et Conseil ;

9. la mission de supervision technique et financière des projets financés par l'UEMOA et confiés à l'AGEROUTE réalisée du 13 au 18 septembre 2021 par la Commission de l'UEMOA;

10. l'audit comptable et financier du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack au titre des exercices 2019 et 2020 réalisé par le cabinet ELYON ;

11. l'audit comptable et financier du Projet de Construction du Pont de Rosso au titre des exercices 2019 et 2020 réalisé par le Cabinet EXACO. AMIC.

En dehors de la mission de revue de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE, tous les rapports d'audits définitifs ont été reçus par l'AGEROUTE et les conclusions pertinentes ont fait l'objet d'un plan d'actions.

Les états financiers de l'exercice 2020 de l'AGEROUTE ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et ont été adoptés, dans les délais requis, par le Conseil de Surveillance.



LES CABINETS D'AUDITS EXTERNES ONT CERTIFIÉ SANS RÉSERVE LES ÉTATS FINANCIERS DES PROJETS SUSMENTIONNÉS ET LES RAPPORTS D'AUDITS ONT ÉTÉ TRANSMIS AUX BAILLEURS DE FONDS.

2.3. Suivi des recommandations des missions d'audits

Le suivi des recommandations des missions d'audits a été effectué à la fin de chaque semestre et actualisé lors des interventions des auditeurs. Il concerne les missions d'audits internes et externes.

Ce suivi fait au 31 décembre 2020 et au

30 juin 2021, a permis de passer en revue, avec les responsables concernés, l'ensemble des recommandations formulées lors des audits et d'évaluer leur état de mise en œuvre.

Ces informations sont consignées, à la fin de chaque semestre, dans un rapport qui est adressé à la Direction Générale et aux responsables de mise en œuvre.



III. LE PERA : MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES EN BON ETAT



3.1. Travailler à trouver des ressources pérennes pour le Programme d'Entretien Routier Annuel

La réalisation des infrastructures routières mobilise des investissements conséquents avec des délais de conception et construction qui s'étalent sur plusieurs années. Au Sénégal, le réseau routier assure plus de 90 % des déplacements des personnes et des marchandises et constitue un patrimoine important. Il est donc essentiel que son état soit maintenu à un niveau optimal. Les exigences de continuité de service et le souci constant de conservation du patrimoine fondent la Puissance publique à assurer un entretien durable de ces infrastructures.

Pour une meilleure prise en charge des travaux d'entretien routier, l'État finance à travers le FERA un programme annuel d'entretien courant et d'entretien périodique des différentes catégories de routes.

En 2021, les besoins n'ont pas été suffisamment couverts pour le programme d'entretien routier malgré un financement d'une partie des travaux par la BIDC. Ainsi, enregistre-t-on un montant de 45 261 724 890 FCFA composé de ressources destinées à la prise en charge des travaux exécutés en 2021 (41 561 724 890 FCFA) et des ressources pour le fonctionnement de l'agence (3 700 000 000 FCFA). Le tableau ci-après donne la répartition du budget d'entretien par type d'activités :

Tableau 3
répartition du budget d'entretien par type d'activités

Désignation	MONTANT (F CFA)	%
Programme d'entretien des Routes Revêtues	32 457 235 482	71,7%
Programme d'entretien des Routes non Revêtues y/c les travaux du PROBASE	3 777 921 078	8,3%
Programme d'Entretien et de construction d'Ouvrages	2 591 489 187	5,7%
Programme des Travaux Généraux et assainissement	608 876 250	1,3%
Désensablement	302 188 170	0,7%
Signalisation et Équipements	39 054 533	0,1%
Études techniques et Maitrise d'Œuvre PERA	1 339 811 681	3,0%
Surveillance du réseau	395 148 509	0,9%
Séminaire et conférence/Préparation	50 000 000	0,11%
Fonctionnement	3 700 000 000	8,2%
TOTAL	45 261 724 890	100%

Il convient de noter que 80% des ressources sont allouées à l'entretien périodique des routes revêtues et des routes en terre. L'entretien et la construction d'ouvrages sur le réseau structurant et les travaux généraux d'assainissement

ont été également bien pris en compte. De façon spécifique, les ressources allouées à l'entretien routier sont réparties comme suit par Direction régionale :

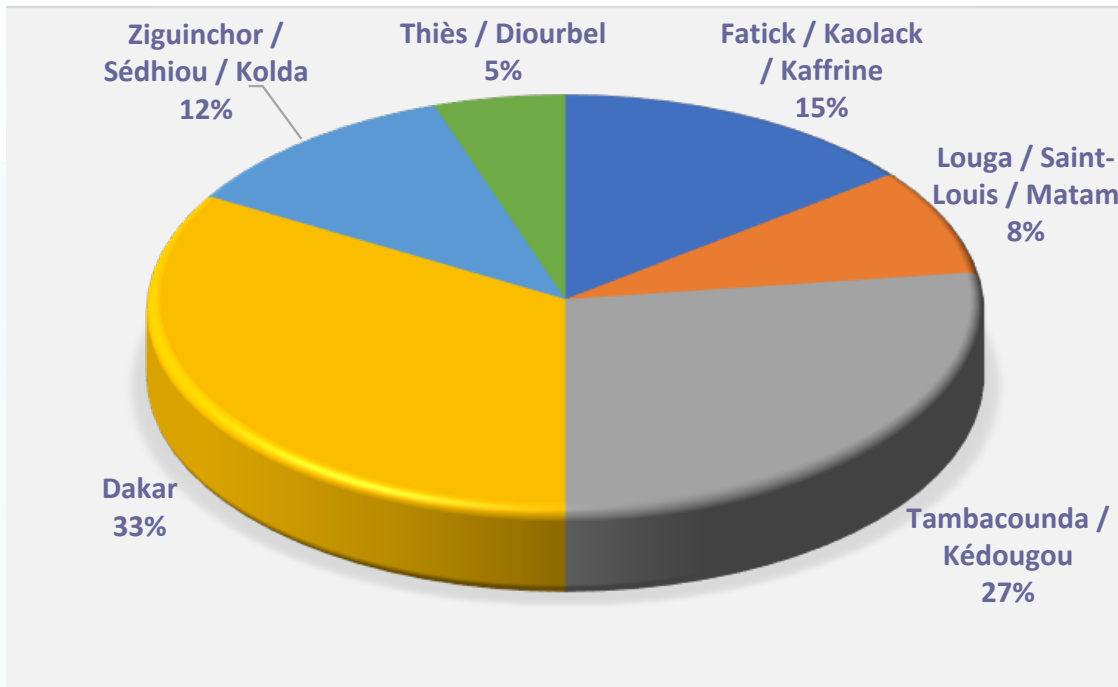


Figure 1
Répartition du budget du programme d'entretien par Direction régionale

Cette répartition tient compte de la densité du réseau par région et des travaux de construction et/ou de réhabilitation en cours d'exécution dans les régions concernées.

En outre, l'État a consenti ces dernières années, d'importants investissements pour l'amélioration du réseau routier national et la préservation de ce patrimoine passe par la prise en charge des besoins supplémentaires de financement.

Ainsi, pour l'année 2021, les besoins en entretien exprimés dans le contrat de performance et la convention de financement AGEROUTE-FERA étaient évalués à cinquante milliards (50 000 000 000) FCFA. Or, les dotations en 2021 sont de 45 261 724 890 FCFA soit une baisse des crédits alloués de 4,7 milliards CFA, soit 9,5% des prévisions.

Au 31 décembre 2021, le FERA a mobilisé la quasi-totalité de ce budget d'investissement, soit 45 261 595 504 FCFA, à ce titre, le taux de décaissement du programme d'entretien routier annuel par ligne budgétaire et par zone se présentent comme suit :



Tableau 4
Taux de décaissement du programme d'entretien routier annuel par ligne budgétaire

Type de travaux	Budget 2021 (après réaménagement n°1)	Montant du budget 2021 mobilisé par le FERA	Montant des décomptes payés au 31/12/2021	% Exécution budget du PÉRA
Entretien Périodique des Routes Revêtues	32 457 235 482	32 457 106 096	33 388 890 634	103%
Entretien Périodique des Routes Non Revêtues	3 777 921 078	3 755 501 078	2 129 226 900	56%
Entretien-Réparation et Construction d'Ouvrages Hydrauliques	2 591 489 187	2 591 489 187	3 195 485 367	123%
Travaux Généraux et Assainissement	608 876 250	608 876 250	405 448 637	67%
Surveillance du réseau et Désencombrement	395 148 509	395 148 509	438 290 260	111%
Désensablement	302 188 170	302 188 170	495 896 133	164%
Signalisation et Équipements	39 054 533	39 054 533	71 112 035	182%
Étude techniques & Maîtrise d'Œuvre	1 339 811 681	1 339 811 681	1 039 745 684	78%
Séminaire et conférence et Préparation et Mise en Œuvre	50 000 000	50 000 000	10 127 838	20%
PROBASE	-	22 420 000	22 420 000	-
Total	41 561 724 890	41 561 595 504	41 196 643 488	99%

Tableau 5:
Situation d'exécution du budget du PÉRA 2021 par zones

Régions	Budget prévu	Travaux payés au 31/12/2021	Travaux non payés au 31/12/2021
Fatick/Kaolack/Kaffrine	5 781 532 987	5 260 326 345	1 993 025 920
Louga/Saint-Louis/ Matam	3 477 891 691	2 464 471 070	1 406 056 981
Tambacounda/Kédougou	10 957 734 540	10 991 888 439	1 377 143 590
Dakar	13 172 101 335	13 026 330 150	2 051 460 864
Ziguinchor/Sédhiou/Kolda	4 734 174 248	6 160 001 376	3 311 718 455
Thiès/Diourbel	2 048 478 408	2 221 332 586	33 259 810
Toutes régions	1 389 811 681	1 072 293 522	766 248 013
TOTAL	41 561 724 890	41 196 643 488	10 938 913 633

Au 31 décembre 2021, les engagements sur le PERA 2021 se chiffrent à 52 135 557 121 F CFA soit un reliquat impayé de 10 938 913 633 F CFA à prendre en charge dans le budget 2022 du PERA.

Il convient de noter que les travaux d'entretien effectués sur le réseau routier ont concerné :

- le renouvellement des couches de roulement pour maintenir l'adhérence,
- le renouvellement des équipements de la route (dispositifs de retenue, signalisation, équipements dynamiques, dispositifs d'assainissement, ...)
- le marquage au sol pour améliorer la lisibilité de la route,
- le fauchage et le débroussaillage des accotements pour préserver la visibilité,

- l'entretien et la réparation des ouvrages du réseau structurant.

La réalisation de ces travaux d'entretien a permis de récupérer plus de 1200 Km sur le réseau revêtu. Tout comme sur le réseau revêtu, des travaux d'entretien périodique et courant ont été réalisés sur le réseau non revêtu, ce qui a permis de remettre à niveau plus de 182 Km de pistes.

Un linéaire de 2094 mètres de radiers a été construit, avec particulier l'essentiel réalisé dans les zones sud et à Dakar avec respectivement 637 ml et 897 ml. De même 25 ouvrages ont été réhabilités sur le réseau structurant qui supporte une bonne partie du trafic.

Les tableaux ci-dessous donnent le détail des réalisations du PERA 2021 par zones :

**Tableau 6:
Réalizations du PERA 2021 par zones**

Désignations	Réalizations de l'année 2021								TOTAL	Taux réalisation (%)
	Valeurs cible	Région Nord	Région Sud	Région Est	Région Ouest	Région Centre	Région Dakar			
Linéaire de Routes Revêtues traité en Entretien Périodique	180,77	30	27,5	37,12	28,911	19,5	18,875	161,906	90%	
Linéaire de Routes Revêtues (RR) traité en Entretien Courant (EC)	880	90	135	113	240	264	205,5	1047,5	119%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Périodique (EP)	190,35	0	25	14,8	0	9	12	60,8	32%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Courant (EC)	226	0	119	0	3	0	0	122	54%	
Nombre Ouvrages Hydrauliques Entretenus ou Reconstitués	45	0	6	3	0	0	16	25	56%	
Linéaire de radier construite (ml)	2190	240	637	60	260	0	897	2094	96%	

Concernant l'état du réseau, en fin 2021, les inspections réalisées sur le réseau classé ont permis d'apprécier le niveau de service sur les routes revêtues et les routes en terre. Pour le réseau revêtu, la proportion de chaussées en bon et moyen état est estimée à 84%, soit 0,5% de progression par rapport à l'année précédente.

Concernant le réseau en terre, la proportion en bon et moyen état est de 58%, soit 1% de progression par rapport à 2020.

Les graphiques ci-dessous donnent l'évolution du niveau de service concernant les deux catégories de route depuis 2015 :

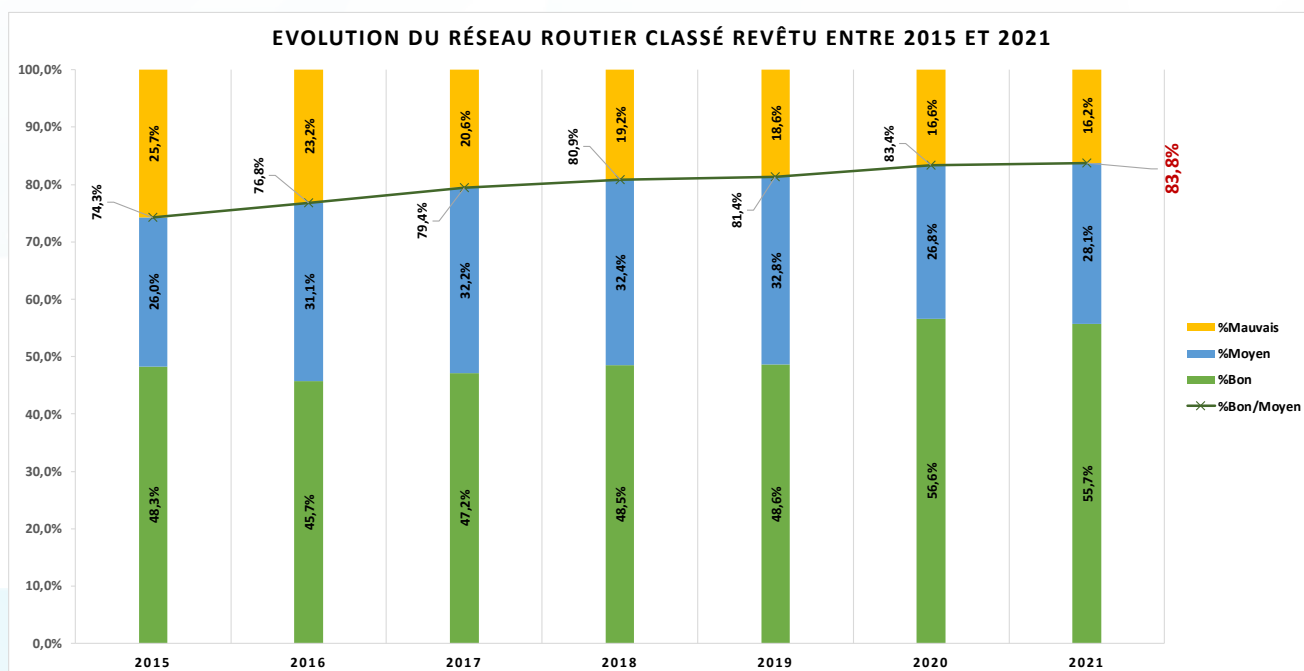


Figure 2
Evolution du niveau de service du réseau revêtu entre 2015 et 2021

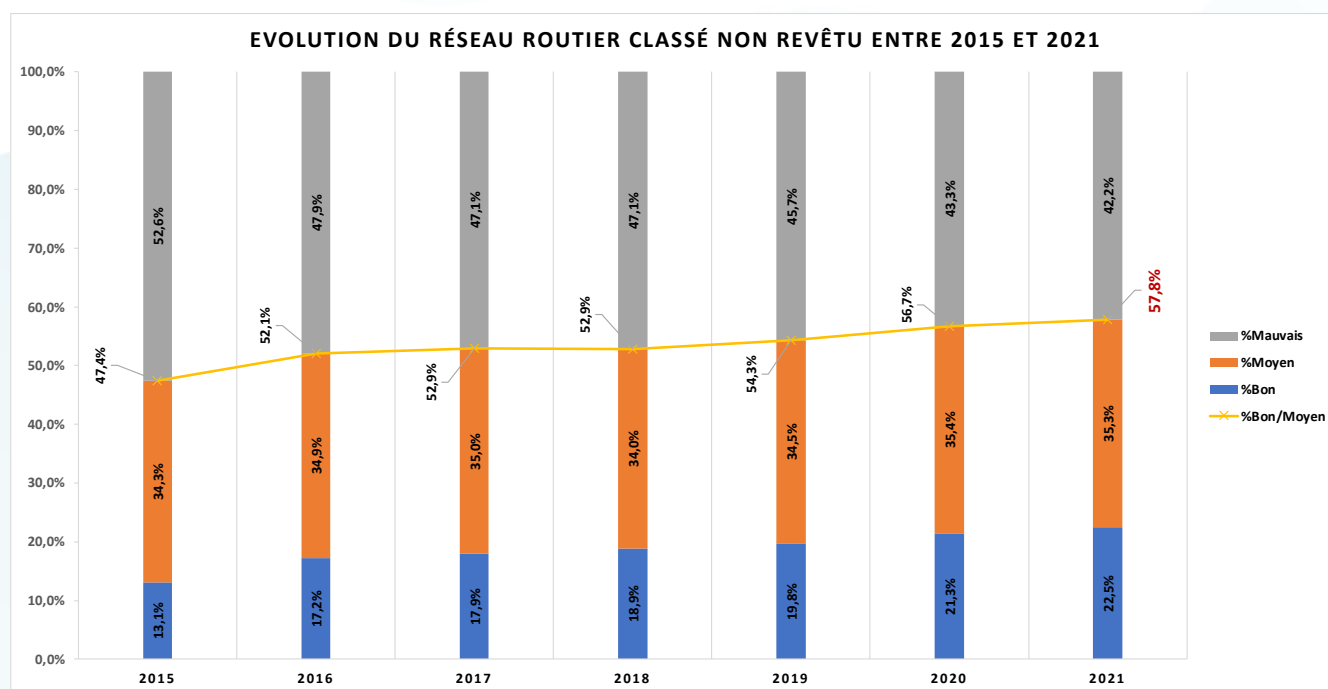


Figure 3
Evolution du niveau de service du réseau non revêtu entre 2015 et 2021



Cette amélioration de l'état du réseau, largement soutenue ces dernières années par les investissements importants dans les grands travaux de réhabilitation et de construction, cache certaines difficultés majeures liées à la mobilisation du budget par le FERA.

3.2. Gestion de la Banque de Données Routières

Le Système de Gestion de l'Entretien Routier (SGER) de l'AGEROUTE, couramment désigné sous l'appellation Banque de Données Routières (BDR), est un outil majeur dans la connaissance du réseau et la programmation des interventions. Le SGER s'articule autour des trois composantes :

- ✓ le système de collecte de données ;
- ✓ le Système d'Information Routière
- ✓ le système d'aide à la programmation.

En 2021, le SGER s'est enrichi par la mise en service, sur le réseau structurant, d'une douzaine de postes permanents de comptage automatique du trafic routier. Ce nouveau dispositif de comptage

est appelé à évoluer en nombre de postes de comptage pour permettre un maillage efficace du réseau routier classé et, par conséquent, la disponibilité en tout temps des données de comptage, de pesage dynamique et de vitesse.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de la sécurité routière dans la gestion du réseau, il est envisagé en 2022 de doter le SGER d'équipements de mesure de l'adhérence des chaussées et de contrôle de la signalisation verticale et horizontale.

Par ailleurs, il est à noter que les équipements d'auscultation et de collecte des données du SGER sont régulièrement utilisés en appui au contrôle de la mise en œuvre des travaux.

Durant l'année 2021, outre les activités d'administration de la BDR, des campagnes d'inspection sommaire ont été menées sur 4 450 km de routes revêtues et 2 980 km de routes en terre aménagées.



IV. MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET AUTOROUTIERES

4.1. Mise en œuvre des projets routiers

L'importance des infrastructures de transport dans le développement économique de nos États n'est plus à démontrer. Elles constituent un facteur de progrès par leurs effets sur la croissance et leur rôle de facilitation des échanges. C'est dans ce cadre que le Gouvernement accorde une plus grande attention aux projets routiers intégrateurs à fort impact économique et social, au développement rural et à la sécurité alimentaire.

L'Etat, en rapport avec ses Partenaires Techniques et Financiers, apporte un soutien important au sous-secteur des infrastructures routières, ce qui a permis la réalisation de projets prioritaires inscrits dans le PSE.

En 2021, sept (07) projets ont été achevés pour un linéaire de 201 Km de routes revêtues mises en service avec leurs ouvrages connexes, trois ponts, en plus 1200 km de routes revêtues et 182 Km de routes en terre entretenues pour favoriser l'accès aux services sociaux de base.

TABLEAU 7
Situation des projets achevés en 2021

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET en millions FCFA
OS1: Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national			
1	NATIONALE 2 : Réhabilitation Hamady Ounaré-Fadiara (48 km)	48	19 215
2	Travaux d'aménagement de la Boucle du Blouf , section Balinghor Koutenghor et réparation du tronçon Tendieme-Thionck Essyl	57	17 405
3	Réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib + 6 km de voirie à Nioro (travaux complémentaires)	16	5 988
4	Travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel: Corridor Dakar Bamako par le Nord Tronçon Tambacounda-Goudiry	80	28 500
OS3: Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques			
5	Construction du Grand Pont à péage de Foundiougne et ses voies de raccordement	2,825	45 200
6	Réhabilitation du Pont de Diambalang	1	2 300
7	Travaux de construction du pont de Marssassoum (485 ml) et de ses voies de raccordement	5,985	20 661
TOTAL		210,81	139 269

Les réalisations enregistrées ont permis de renforcer les échanges commerciaux (transport des biens et des personnes) et de désenclaver les zones de production en améliorant l'écoulement des marchandises vers les villes, ce qui a contribué à réduire les coûts de transport. L'accessibilité aux services de base (services de santé, écoles) et l'accès aux marchés des produits agricoles ont été aussi améliorés. Les évaluations d'impact réalisées ont permis de mieux apprécier les effets positifs de ces travaux sur l'amélioration des conditions de vie des ménages.

La réalisation de ces projets est souvent renforcée par des mesures d'accompagnement sociales qui permettent d'appuyer les populations et les collectivités territoriales dans leurs efforts de développement. Parmi lesdites mesures figurent la construction de :

- ✍ forages et châteaux d'eau ;
- ✍ plateformes multifonctionnelles dédiées aux femmes ;
- ✍ infrastructures sanitaires ;
- ✍ infrastructures scolaires ;
- ✍ équipements marchands.

Cette dynamique se poursuit dans le cadre de la relance économique post-COVID. Le portefeuille des projets routiers en cours d'exécution et en phase de démarrage au niveau du Département des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement comprend plus de quarante (40) opérations contribuant aux objectifs stratégiques suivants de l'AGEROUTE :

Développement des corridors et aménagement du réseau routier national

Amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes

Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques

Développement du réseau autoroutier

Tous ces projets présentent un niveau d'avancement satisfaisant dans la mise en œuvre même si quelques contraintes sont notées dans la mobilisation des ressources financières.

A côté de ces réalisations, d'importants projets et programmes ont été initiés durant l'année 2021. Il s'agit principalement de programmes de désenclavement, d'amélioration du réseau autoroutier et des corridors :

PROJETS APPROUVES ET

Programme d'Urgence des Routes de Désenclavement

Bambey-Baba Garage - Keur Samba Kane- Touba Toul (45 km)
Diattar- Halwar (42 Km)

Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)

Réhabilitation et/ou aménagement de routes et voiries
Aménagements connexes

Projet d'amélioration de la Connectivité dans les Zones Agricoles du Nord et du Centre (PCZA)

Réhabilitation et/ou aménagement de routes Aménagements connexes (Pistes)

Programme Spécial de Désenclavement

2436 km de routes sur le réseau classé
146 km de voiries urbaines
100 km de routes structurantes à mettre à niveau

EN COURS D'INSTRUCTION

Construction de l'Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint louis

Section 1: Dakar-Mékhé (Financement PPP); 80 km

Section 2: Mékhé-Saint louis (Financement Public) : 120 km

Prolongement de la VDN en Autoroute:

- Réhabiliter la section existante sur 19 km entre CICES et Tivaouane Peulh
- Construction une section de 18,2 km entre Tivaouane Peulh et la Nouvelle Diamniadio

Ouvrage de Diamniadio

- Dédoublément ouvrage CICAD et 4ème bretelle de l'Échangeur de Diamniadio
- Réalisation d'un ouvrage en 2X2 voies pour le franchissement du TER pour la liaison Diamniadio- Nationale et la construction d'un ouvrage en dénivelé sur la Nationale
- Réalisation d'un ouvrage en biais pour le franchissement de l'autoroute à péage à partir du Grand Stade Olympique

Multination Guinée Bissau/Sénégal : Projet d'amélioration des Corridors Routiers Bissau- Dakar - Phase 1 - Aménagement de la Route Farim - Tanaff - Sandinieri

- Aménagement de routes
- Construction d'un pont de 325 ml à Farim

Mise en niveau Corridor Dakar - Bamako/Nationale 7 : Mako - Kédougou - Saraya - Moussala : 160 km

4.2. Développement du réseau autoroutier

Dans le cadre du développement du réseau autoroutier, l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Programme Autoroutier et l'exploitation et la gestion optimale des autoroutes réalisées sur financement public.

Dans ce cadre, le projet d'Autoroute Mbour – Fatick – Kaolack d'une longueur d'environ 100 km a démarré en novembre 2021, avec les études d'avant-projet détaillé en cours de réalisation par CRBC, de même que la mobilisation des moyens matériels et humains. Pour rappel, le délai de réalisation est de 45 mois.

Il est à noter également la réalisation de travaux de construction de quatre sections de routes de connexion à l'autoroute à péage Thiès-Touba, sur un linéaire total de 45 Km, visant à assurer sa jonction des quatre départements traversés par l'autoroute Thiès-Touba.

Concernant l'axe autoroutier Dakar-Saint-Louis, le Gouvernement du Sénégal a pris l'option de réaliser ce projet en Partenariat Public-Privé (PPP) sur les 80 premiers kilomètres entre Dakar et Mékhé et la section entre Mékhé et Saint Louis, soit 120 km, sera réalisée par l'Etat du Sénégal à travers les partenaires techniques et financiers.

Ainsi, des mémorandums d'entente ont

été signés avec des entreprises privées dans la perspective d'un partenariat pour les études, les travaux et l'exploitation de l'autoroute de la première phase et des partenaires techniques et financiers ont été saisis pour le financement de la deuxième phase.

Pour le prolongement de la VDN vers Diamniadio (en passant par le Lac Rose) les études de faisabilité pour la structuration en PPP ont été réalisées avec les entreprises ayant manifesté leur intérêt à réaliser ces projets.

Le balisage de l'emprise et le recensement des titres situés dans le périmètre du projet sont également en cours.

L'exploitation des tronçons AIBD-MBOUR-THIES et THIES-TOUBA se fait à travers une régie intéressée d'une durée de 10 ans à compter de juillet 2021.

Les recettes collectées se chiffrent en fin d'exercice à 16,8 milliards de FCFA, contre 11,8 milliards de FCFA en 2020, soit une progression de 42%. Les recettes collectées ont été reversées entièrement à l'État. En plus de ces recettes générées, l'exploitation de l'autoroute a permis la création de près de 400 emplois contribuant ainsi à améliorer l'emploi des jeunes et le transfert de compétence.

Le trafic sur le réseau autoroutier a augmenté sur l'année de plus de 40% sur l'axe Thiès – Touba de 20 % sur celui d'AIBD – Mbour –Thiès.

Les chiffres clés de l'exploitation sont illustrés dans les graphiques ci-après :

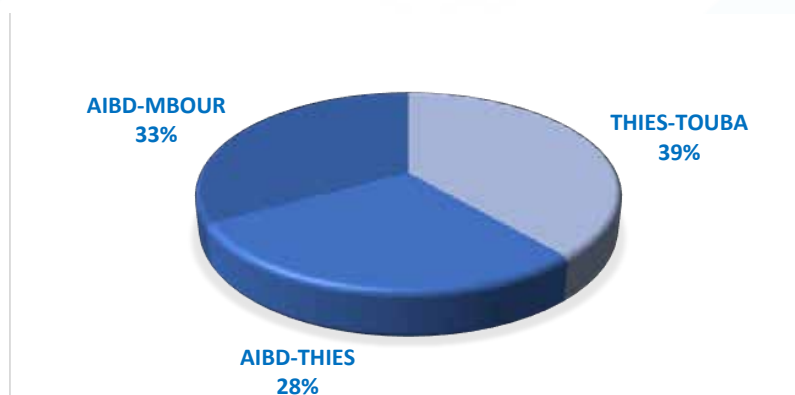


Figure 4: : Répartition des recettes 2021 par tronçon

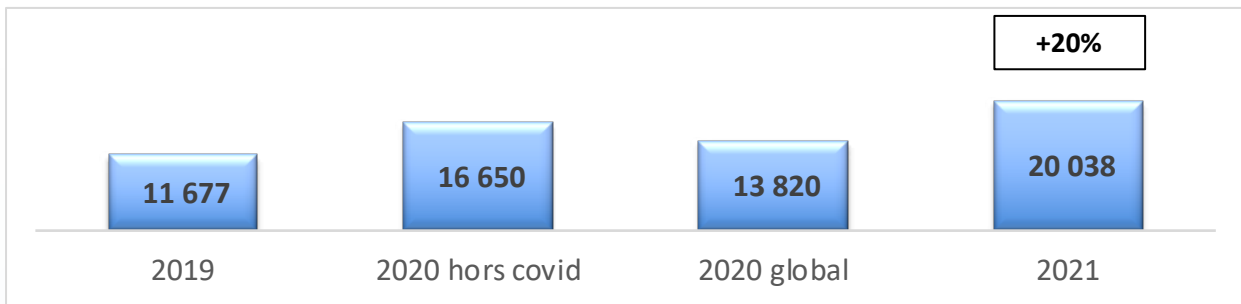


Figure 5 : Evolution du trafic AIBD – Mbour –Thiès

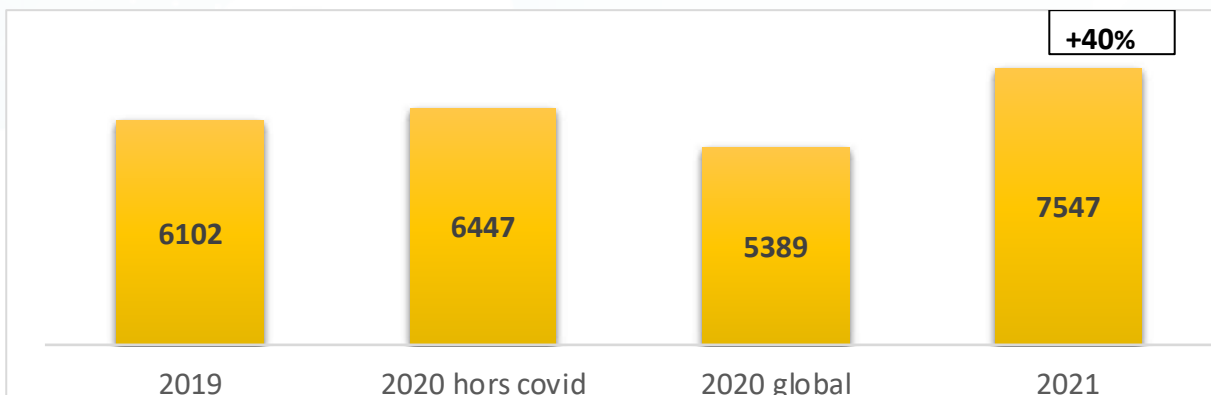



Figure 6 : Evolution du trafic Autoroute Thiès – Touba

4.3. Situation d'exécution des projets au 31 décembre 2021













- 

> • Sans dysfonctionnement ;
Bonne maitrise
- 


> • Difficulté ou risque de retard ou de blocage identifié ; Action en cours pour résoudre le problème ou décision prise pour surveiller la situation ; Risque encore maîtrisé
- 

> • Grave dysfonctionnement ou projet bloqué ; Risque non maîtrisé, Nécessité d'une action au niveau des organes de gouvernance ou des plus hautes autorités











	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT millions FCFA	Situation au 31 déc. 2021
OS1:	Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national			
1	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Réhabilitation Thilogne-Ourossogui (50 km)+voirie Matam (3km)+41,4 km de pistes connexes (Boki Diawé-Nguidjilogne ; Hadou Béré-Fadiara ; Wendou Bossaébé-Wali Diala-Polèle Awloubé ; CFRN2-Goudoudé)	50	21 614	63%
2	Travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel: Corridor Dakar Bamako par le Nord Tronçon Goudiry-Kidira	105	38 500	64%
3	Travaux de réhabilitation de la RN1 Tambacounda -Kidira-Bakel: Corridor Dakar Bamako par le Nord Tronçon Kidira-Bakel	73	25 000	
4	Aménagement de la Boucle du Fouladou : Lot 1 Dabo-Fafacourou-Médina-Yoro Foula	68,5	23 507	50%
5	Aménagement de la Boucle du Fouladou : Lot 2 Médina-Yoro Foula-Pata	34	13 502	2%
6	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou - Salémata y compris la bretelle de Ninéfécha dans le cadre du Programme Prioritaire de Désenclavement (PPD1)	85	38 890	86%
7	Travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako, N7, tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala. Lot 1 : Mako-Kédougou et Saraya-Moussala	100	36 430	0%
8	Travaux de réhabilitation du corridor Dakar-Bamako, N7, tronçon Mako-Kédougou-Saraya-Moussala. Lot 2 : Kédougou-Saraya	36	13 247	0%
9	Travaux de réhabilitation:/entretien Kaffrine Mbacké et Fatick Foundiougne Passy	167	30 000	28%
10	Travaux d'aménagement et de bitumage de la R40 : Kaffrine - Ndanga et de la liaison avec la Gambie	52	15 806	80%
11	Travaux de construction des routes de connexion à l'autoroute Thiès Touba	28	22 009	47%
12	Travaux de désenclavement de l'île à morphil et aménagement Bambey-Baba Garage	237	99 200	7%

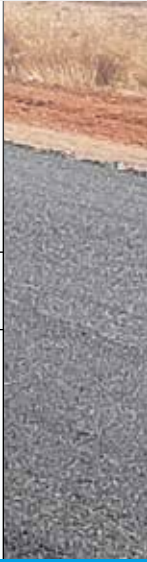
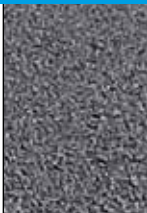
	Situation Fin 2022	Date de fin des travaux	Tendance Globale	Commentaires/ Contraintes
	90%	mars-23		Projets en phase d'achèvement
	100%	mars-22		Projet d'exécution validé sur tout le tronçon, travaux de terrassements, des ouvrages et aménagements connexes en cours.
	5%	avr-23		Marché approuvé et enregistré. OS de démarrage notifié
48%		juin-22		Etude du projet d'exécution en phase de finalisation. Retard dans la mobilisation du matériel de la mise en œuvre de la couche de base et revêtement.
2%		janv-23		Retard dans la mise en œuvre
	100%	Dec.22		Travaux routiers en cours d'achèvement. Signalisation, assainissement et protections en cours. Pour les deux ponts les fondations et les piles sont en cours.
0%		mars-23		OS de démarrage notifié à l'entreprise et la réunion de démarrage tenue. Mobilisation de l'entreprise en cours. La contrainte majeure constitue le retard de la disponibilité d'une Mission de contrôle dont la passation de marché est en cours.
		mars-23		Contrat approuvé et OS de démarrage en attente. Une requête de financement est transmise à la B IDC pour le financement du lot 2.
		déc-22		Installations de chantier et études d'exécution en cours. Démarrage effectif des travaux de terrassements, chaussée et assainissement sur les deux sections.
	100%			Kaffrine-Nganda : les travaux de revêtement sont terminés et la pré-réception provisoire partielle du tronçon a été effectuée le 24 novembre 2021. Sur le tronçon Wack Ngouna-Saboya, les travaux ont repris suite à l'approbation de l'avenant N°2.
30%		Dec.22		Le déficit budgétaire de 20,4 milliards francs CFA noté est à l'origine des retards d'exécution. Tronçon de Diourbel réalisé à 99%. Tronçon de Thiès : avancement 25%. Contournement de Mbour transféré sur le projet d'Autoroute Mbour-Fatick-Kaolack. intégration de la route de connexion Autoroute-Ndindi et Autoroute Rcade Touba
	11%	juil-23		Travaux en cours sur les ponts de Nianga Edy et de Guédé village. Voirie de Aéré Lao réalisée à 80%. Etudes d'exécution en cours sur Boubé-Niandane-Guiya. La section Démette-Cascas bénéficie d'un financement de la BOAD d'un montant de 15 milliards: OS de démarrage des travaux notifié à l'entreprise en novembre. les sections Halwar Diattar et Bambey-Baba Garage-Touba Toul bénéficient également d'un financement de la BADEA et un appel d'offres a été lancé dans ce cadre,

	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT millions FCFA	Situation au 31 déc. 2021
OS1:	Développement des Corridors et Aménagement du réseau routier national			
13	Aménagement et bitumage de Halwar-Diattar	42	15 000	0%
14	Aménagement et bitumage de Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul	44	10 728	0%
15	Travaux de réhabilitation de la route Louga-Dahra	87	39 403	40%
16	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Boucle des Kalounayes	52+1	16 254	18%
17	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 1 Sénoba-PK 40	40+4	14 712	
18	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 2 PK 40-PK 80	40+8		
19	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Lot 3 PK 80-Ziguinchor-Mpack	85	26 453	6%
20	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Aménagement et Réhabilitation de Pistes connexes Lot 1	46	2 600	
21	Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud. Aménagement et Réhabilitation de Pistes connexes Lot 2	49		
22	Projet de construction de la route Medina Pakane - Biaro	28	10 780	Projet en cours de démarrage
23	Travaux de construction et d'équipement des PCJ Moussala, à la frontière entre le Mali et le Sénégal, sur le corridor Bamako-Dakar par le sud (PR2)		5 813	Projet résilié
24	Réalisation des Travaux de construction et d'équipements des PCJ de Boundou Fourdou sur le corridor Conakry Dakar à la frontière entre la Guinée et le Sénégal		3 474	Projet terminé








Situation Fin 2022	Date de fin des travaux	Tendance Globale	Commentaires/ Contraintes
0%	janv-24		Marché travaux attribué. Processus de recrutement en cours pour le cabinet de supervision
0%	janv-24		Processus d'attribution en cours pour le marché de travaux et procédure de recrutement entamé pour la mission de supervision
45%	juil-22		Etudes d'exécution approuvées. Démarrage effectif des travaux routiers prévu en début d'année 2022.
15%	févr-23		Démarrage officiel des travaux en février 2021. Installations de chantier en phase de finalisation. Etudes d'exécution en cours
			Marché attribué et démarrage effectif prévu en janvier 2022. Etudes d'exécution et bouchage nids de poule en cours. Contractualisation contrat mission de supervision en cours
			Installations démarrées et bouchage nids de poule en cours
10%	avr-23		Démarrage des travaux en avril 2021. Installation de la base de chantier à Colomba en cours de finalisation. Etudes d'exécution de finalisation et démarrage des travaux de terrassements.
			Contractualisation de l'entreprise en cours
			Passation marché de travaux en cours
	mars-22		Attribution provisoire du Marché. Attente de l'attestation d'existence de crédit
34%			AGEROUTE a résilié le contrat de l'entreprise Fadoul Technibois qui a contesté. ceci a conduit à un différend dont la procédure de règlement est en cours. La commission de l'UEMOA choisit l'option d'achèvement des travaux et la mise en exploitation des PCJ avec un concessionnaire. Une nouvelle convention de MOD sera proposée à AGEROUTE dans ce sens.
100%	févr-22		Les PCJ sont réceptionnés et mis à la disposition en décembre 2019. La convention relative à l'entretien et au fonctionnement des PCJ a connu un début de mise en oeuvre effectif en novembre 2021. Une requête pour proroger la convention a été transmise à la commission de l'UEMOA. La frontière Guinée/Sénégal a été réouverte au début du mois d'octobre dernier.

	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT millions FCFA	Situation au 31 déc. 2021
OS2:	Amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes			
25	BRT : Infrastructures	18,3	136	40%
26	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 1 (Liberté 6 - Cambéréne): 4,5 Km de routes en 2x2 voies et 15 km de voiries en pavés,	19,5	44 213	15%
27	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambéréne-Thiaroye): 8,5 Km de routes en 2x2 voies et 19 km de voiries en pavés,	27,5	35 976	52%
28	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 3 (Thiaroye - Keur Massar) 10 Km de routes en 2x2 voies et 11 km de voiries en pavés	21	32 630	67%
29	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 4 (Production de pavés: 650 000 m ² pour chaussées et trottoirs)		5 794	40%
30	Travaux de construction des voiries de connexion du Stade de DIAMNIADIO	13	33 518	17%
31	Travaux de construction de la rampe d'accès de l'ouvrage Bow-string de Cambéréne et des mesures de protection complémentaires dans le cadre de la construction de la VDN 2	0,6	12 111	92%
32	Conception et Réalisation de 13 autoponts à Dakar: Keur Gorgui (2) , Saint Lazarre (2), Rond-Point Yoff (1), Camberène (1), Lobath Fall (1), Keur Massar (1), Front de Terre (1), Croisement Bourguiba- Cheikh Ahmadou Bamba (1), Bourguiba-Dial Diop (1), Bourguiba-Seydou Nourou Tall (1), Front de Terre- Khar Yallah (1), Carrefour JVC	3,82	98 875	57%
33	Travaux d'ouvrages du Pôle Urbain de Diamniadio: dédoublement de l'Ouvrage du CICAD et la réalisation de sa 4ème bretelle, ouvrage de franchissement du TER au niveau de la gare, deuxième passage supérieur sur l'autoroute A1 pour la voirie de connexion du stade, ouvrage de dénivelé sur le raccordement de l'axe 70 et de la N1		45 200	15%
OS3: Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques				
34	Travaux de reconstruction des ponts de Baïla et Diouloulou et de ses voies de raccordement	0,44	6 244	27%

	Situation Fin 2022	Date de fin des travaux	Tendance Globale	Commentaires/ Contraintes
	20%	mai-22		Etudes d'exécution en cours de finalisation à 90%. Dévoisement des réseaux, Travaux de voirie et d'assainissement en cours sur les sections de 1 à 7. . Ouvrage de Liberté 6 : 45% d'avancement global et 19% pour l'ouvrage de Case bi. Ouvrage de Case bi : avancement global 19%. Avenant No 1 pour les travaux complémentaires de génie civil et d'assainissement soumis à la Banque Mondiale pour ANO
	20%			Rétrocédé au projet BRT et l'aménagement de l'avenue Bourguiba, cité Keur Damel et Corniche HLM est prévu dans les voiries de connexion du lot 1
	50%			Travaux à l'arrêt. Les dispositions sont entrant d'être prises pour une reprise effective des travaux sur les tronçons du marché de Thiaroye et du prolongement de ICOTAF,
	50%			Retards dus à la faible mobilisation du budget. Reprise des travaux depuis le 15 novembre 2020 sur les axes Thierno Ndiaye et Mbedd Gaindé; Axe principal Mbeubeuss-Terminus Malika Section Thiaroye-Yeumbeul : le collectif des impactés réclame un site de recasement pour démarrer les conciliations. Contrat en cours avec la coopération chinoise (CDB).
	100%			livraison des pavés en cours sur Mbedd Gaindé
		nov-22		Travaux sont en cours. Objectif intermédiaire : finir les travaux des axes prioritaires (6, 7, 8 19 et une partie de 10), au 15 février 2022, le contrat est en cours de finalisation.
	92%	mars-22		Reprise des travaux effective depuis le 15/10/20, fin prévue en mars 2022, mais ouverture du pont à la circulation prévue en fin janvier 2022. Coulage tablier achevé et raccordements en cours, reste GB et BB
	60%	déc-22		Les autoponts de Keur Gorgui, St Lazare, Yoff et Lobat Fall sont déjà mis en circulation. Keur Massar : déviations mises à la circulation, paiement des indemnités effectif, sauf pour le centre commercial et 3 immeubles pour lesquels l'acte d'expropriation du juge a été récemment obtenu et les montants consignés à la CDC. Avancement 60%. Front de terre : travaux de déviation en cours pour un démarrage effectif des travaux du pont. Cambéréne : travaux de déviation, de dévoisement des réseaux et d'assainissement en cours. Etudes en cours sur les autres sites (pont de Lally et Nabadji). Travaux de finition en cours pour le pont de Iléle.
				Travaux Avenant en cours : 4 ouvrages à Diamniadio et 4ème bretelle de l'échangeur du CICAD qui est terminée et mise en circulation. Ouvrage CICAD : travaux du barreau en cours. Démarrage des ouvrages (Stade et CICAD) en novembre 2021 après signature des accords de prêts. Démarrage de l'ouvrage du TER projeté pour Janvier 2022 après la mise en circulation du TER
	10%	sept-22		Baila : avancement 40%. Remblai des voies d'accès en cours. Diouloulou : avancement 15%.

	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT millions FCFA	Situation au 31 déc. 2021	
OS3:	Désenclavement des zones à fortes potentialités économiques				
35	Construction du Pont de Rosso	10	57 000	En cours de démarrage	
36	PCJ Pont Trans-gambien : Frontières Sénoba et Keur Ayip	2			
37	Travaux de Construction de pistes avec la technologie PROBASE	246	58 418	80%	
OS4:	Développement du réseau autoroutier				
38	Construction de l'Autoroute Mbour-Fatick-Kaolack	100	405 900	Démarrage en cours	



	Situation Fin 2022	Date de fin des travaux	Tendance Globale	Commentaires/ Contraintes
	déc-23			La suppression de la rupture de charge qui est une condition préalable de décaissement est validée côté Mauritanie et en attente de validation côté Sénégal. Libération des emprises : côté Sénégal paiement effectif ; côté Mauritanie en cours. Le projet a un besoin de financement d'environ 5,8 milliards FCFA pour 2021 alors que le montant disponible dans le budget est de 1,5 milliard. Etudes géotechniques en cours côté Mauritanie, et finies côté Sénégal. Lancement officiel des travaux effectué le 30/11/2021 par les 2 Présidents.
				DAO transmis au Bailleur pour ANO depuis plus d'un an sans retour. Proposition d'annulation du projet par le Gouvernement
	90%	Juin -22		Bambey-Gawane-Thieytou : couche de base 65% et revêtement 65% en cours. Toubab Dialaw-Ndayane-Popoguine : couche de base 77%, revêtement 77%. Thiadiaye-Nguiéniéne : couche de base 94%, revêtement 94%. Avenant pour ajouter le tronçon Ndiembel-Soumbel-N4 de 14 km : marché approuvé et enregistré, OS démarrage notifié, installations de chantier et études d'exécution en cours. Aménagements connexes : en cours
				Accords de prêt signés le 24/02/2021. Contrat approuvé, Paiement contrepartie avance de démarrage effectif. Part Eximbank. Construction des 3 bases vie (Thiadiaye, Fatick et Kaolack) en cours. Libération des emprises en cours (90% des paiements effectifs à Mbour, le reste en cours, paiements en cours à Fatick et à Kaolack). Date effective de démarrage 11/11/2021, travaux de débroussaillage en cours.



V. ETUDES CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE



5.1. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE

Parmi les premières démarches liées aux opérations d'investissement routier, la réalisation d'études détaillées (techniques, environnementales, économiques et sociales) constitue une étape importante visant à assurer l'exécution des projets dans des conditions optimales de qualité, de coût et de délai.

A ce titre, en fonction des besoins identifiés, une planification annuelle est établie pour les études à mener. Ces dernières concernent, pour la plupart, la préparation des dossiers de recherche de financement, mais aussi des financements acquis pour lesquels il se pose un besoin d'élaboration d'études d'avant-projet en vue d'identifier les différentes contraintes

d'exécution et d'apprécier le programme futur de travaux.

Dans cette perspective, le programme d'études 2021 s'est inscrit dans une dynamique d'anticipation des projets retenus au titre du PSE. L'AGEROUTE a, en effet, engagé des projets prioritaires d'infrastructures routières qui doivent contribuer à la transformation structurelle de l'économie pour soutenir une croissance forte et durable.

Ce programme comporte de manière générale :

- ✓ des études d'actualisation de projets d'infrastructures routières ;
- ✓ des études de faisabilité et d'exécution de projets d'infrastructures routières ;
- ✓ des études générales.

Sur financement de l'État et des Partenaires techniques et financiers, l'AGEROUTE a poursuivi en 2021 plusieurs études telles que détaillées ci-après :

1. Etudes d'exécution, socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation du tronçon Sédhiou-Sandiniéry-Tanaff-Frontière Guinée d'environ 26 km y compris la construction du pont de Sédhiou : Etude terminée.

2. Sélection d'un consultant individuel pour les études socio-économiques du projet de construction de la route nationale n°7 : Mako - Kédougou - Saraya - Moussala 162 km :

Etude terminée

3. Élaboration d'un guide de renforcement des chaussées au Sénégal : Etude en cours. Attente du rapport provisoire

4. Sélection de consultant pour le paramétrage de HDM-4 et l'élaboration de stratégies d'entretien : projet en phase de démarrage

5. Etudes pour la construction de 120 km de pistes dans les régions de Koloda et de Tambacounda : Etude en cours, APD provisoire disponible

6. Sélection d'un Consultant pour les Etudes Socio-économiques et techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS) y compris la préparation d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO), suivant le modèle de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones Agricoles (PCZA) du Nord et du Centre : Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba

Saloum et Mbirkilane-Djamal (D5300 et D4104, 52 Km), Kahone-Guiné-Mboss-Gnibi (R52, 41 Km) ; Kougheul-Lour-Ribo Escale-Payar (N14,73), Kougheul-Sali-Maka Gouye-Fr Gambie (N14,25 km), réhabilitation Mboro-Diogo (N8,23 km), Tivaoane-Pambal-Darou Alpha (D13203,20 km) : Etude en cours, APD provisoire disponible

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec les universités et les écoles de formation, des étudiants de l'école Supérieure Polytechnique de Dakar ont été encadrés pour la réalisation de projets de fins d'étude sur les thèmes suivants :

1) la pratique de dimensionnement des structures en pavés au Sénégal : application au projet d'élargissement de la route des Niayes (aménagement de voiries connexes) ;

2) Études de lithostabilisation de la latérite avec la dolérite de Mansadala : application en couche de base du projet de renforcement de la route Tambacounda-Kidira-Bakel (CU2a) ;

3) Caractérisation des matériaux routiers au Sénégal : Études corrélatives entre les paramètres de caractérisation géotechnique de latéritiques du Sénégal.

En outre, un projet de convention de partenariat avec l'ESP, l'EPT et l'IST en rapport avec le CEREEQ et la Direction des Routes a été élaboré et soumis à la validation de la tutelle.

Enfin, pour l'année 2022, un programme d'études, estimé à 2,1 milliards FCFA, a été élaboré et comporte la finalisation des études entamées et d'autres nouvelles études comme :

- ✎ l'audit technique de projets ;
- ✎ l'élaboration d'un guide de renforcement des chaussées au Sénégal ;
- ✎ La rédaction d'un CCTG appliqué aux ouvrages d'art ;
- ✎ Les études techniques d'exécution pour les travaux de la boucle du Fogny ;
- ✎ Les études techniques d'exécution pour les travaux de réhabilitation de la RN3 (Thiès-Diourbel-Touba) ;
- ✎ Les études pour la construction de 12 Km de pistes dans les régions de Kolda et Tambacounda.

5.2. CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE

Dans le souci d'assurer la réalisation de ses missions dans les meilleures conditions de qualité, AGEROUTE a mis en place un système de Management de la qualité qui a conduit à la certification ISO 9000.

L'ensemble des activités répondent à des procédures sur tout le cycle de mise en œuvre de projets, depuis la préparation jusqu'à la réception :

Réalisation des projets

Directions techniques

Réception des travaux

Inspection technique indépendante

Dans cette perspective, la cellule d'inspection technique et de contrôle joue un rôle important dans le suivi qualité du volet technique avec comme activités principales :

- ✎ la réception des projets réalisés ;
- ✎ l'inspection des projets en cours ;
- ✎ la participation à la validation des études dans le cadre du comité technique de validation;
- ✎ la participation au suivi des planches expérimentales ;
- ✎ la formulation d'avis sur les études d'exécution ;
- ✎ l'identification des questions techniques pouvant faire l'objet d'ateliers en interne et la participation aux dits ateliers ;
- ✎ l'établissement de rapports d'inspection trimestriels et annuels.

Cette organisation garantit un auto-contrôle de l'Agence dans l'exécution des projets.

A cet égard, durant l'année 2021, 36 missions de réception ont été organisées par la CITCQ et les services techniques de l'AGEROUTE. Ces missions, représentant 90 % des objectifs annuels, ont permis de visiter 27 projets listés en cours.

Plus de la moitié des projets visités par la cellule ont été réceptionnés soit 59% des projets. Le reste devrait faire l'objet de nouvelles visites après prise en compte des recommandations de la commission de réception et introduction d'une nouvelle demande. La plupart de ces projets sont affectés de dégradations nécessitant une correction rigoureuse suivant une méthodologie préalablement validée par la mission de supervision et l'équipe de gestion.

FINANCEMENT MARCHÉS



APPELS



VI. PASSATION DES MARCHES



Pour la gestion 2021, l'AGEROUTE a établi, conformément aux dispositions de l'article 6 du Code des marchés publics, un plan de passation de marchés (PPM) comprenant deux cents (200) marchés sur lesquels cent trois (103) marchés et avenants ont été conclus.

Ces marchés représentent en valeur 242 586 089 361 F.CFA contre 170 680 415 070, en 2020, soit une évolution à la hausse de plus de 40%. Ceci atteste de l'importance incontestable du sous-secteur des infrastructures

routières dans la commande publique.

Le PPM a fait l'objet de 14 modifications au cours de l'année 2021. Celles-ci ont pour l'essentiel porté sur des activités nouvelles introduites à la suite de signature d'accords de financement pour la mise en œuvre de nouveaux projets ou de modifications d'intitulés et/ou de montants de projets.

Les illustrations ci-dessous représentent la répartition des marchés par source de financement, par nature ou selon le mode de passation.

Tableau 8 : répartition des marchés par type

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR TYPE : EN NOMBRE ET EN VALEUR				
TYPE DE MARCHÉ	NOMBRE	MONTANT (F.CFA)	% NOMBRE	% MONTANT
Marché de Travaux	41	131 862 938 613	40%	54%
Marchés de services	19	100 176 439 173	18%	41%
Marchés de Prestations intellectuelles	43	10 546 711 575	42%	5%
TOTAL	103	242 586 089 361	100%	100%

Durant l'année 2021, plus de 80 % des marchés passés concernent les prestations intellectuelles et les marchés de travaux

Ces derniers dominent les autres, en particulier en ce qui concerne les coûts très importants, puisque les travaux représentent plus de la moitié de la

commande publique en 2021. Ils sont suivis des marchés de service avec 41% des montants. Quant aux marchés des prestations intellectuelles, ils représentent 4% des montants des contrats passés en 2021 pour un montant de 10,5 milliards F CFA.

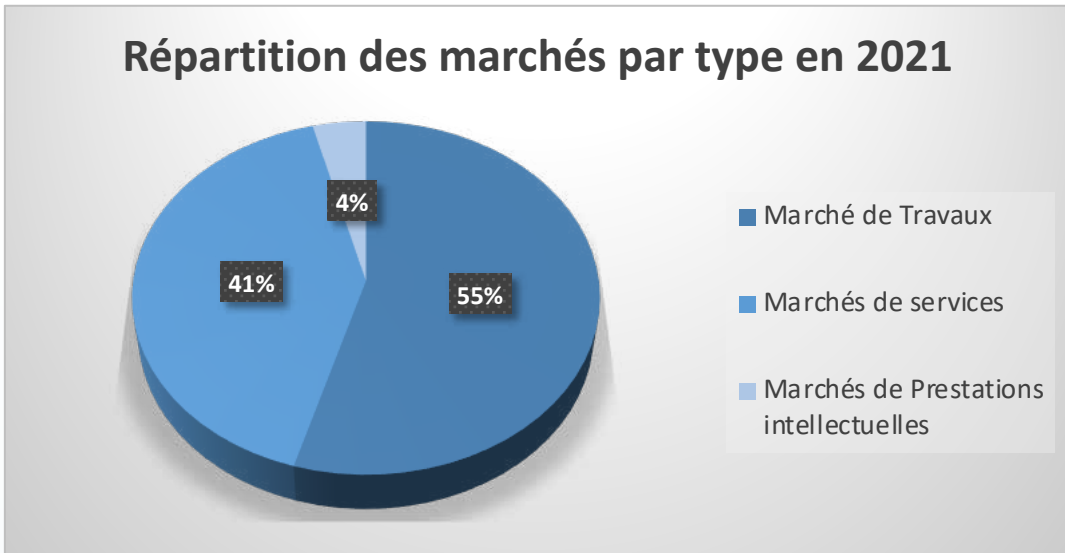


Figure 7 : Répartition des marchés par type en 2021

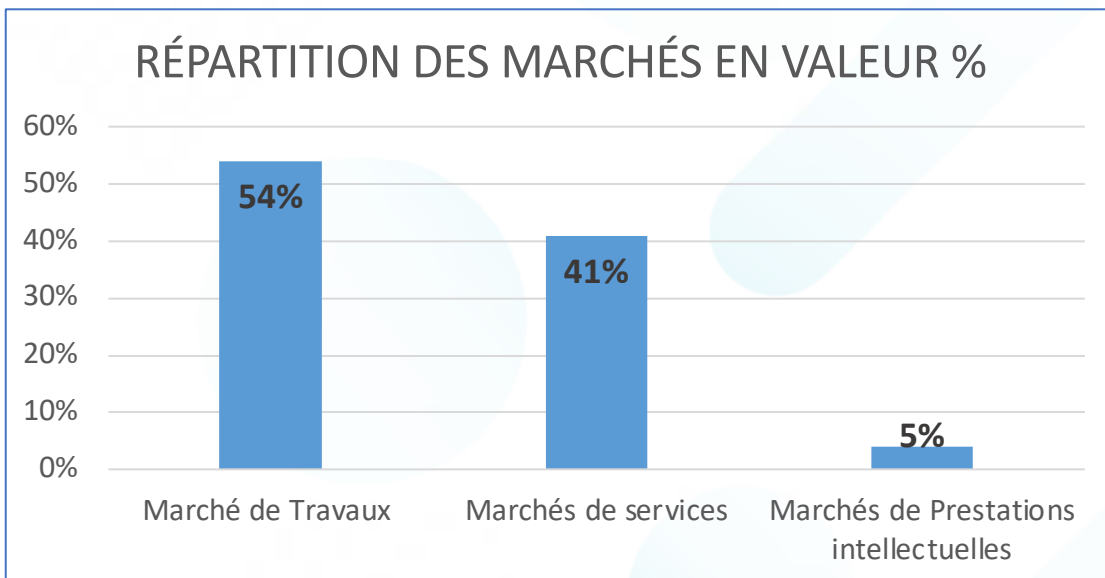


Figure 8 : Répartition des marchés par valeur

Concernant le mode de passation, les statistiques montrent que la consultation restreinte (sélection de prestations intellectuelles) est le mode de passation le plus utilisé mais ne représente que 14% du montant total des marchés contre 22% pour l'appel d'offres national ;

En valeur, les marchés passés en 2021, en appel d'offres international sont estimés à 177,7 milliards (73% du montant global) même si en nombre ils ne représentent que 11,6 %. Les demandes de renseignement et de prix quant à elles ne représentent que 165,

2 millions FCFA en valeur (moins de 1%).

Enfin, il y a lieu de noter trois marchés par entente directe représentant tous des avenants à des marchés sans incidence financière et un marché relatif à un financement UEMOA concernant des acquisitions pour un montant de 29 865 557 FCFA.

Le tableau ci-dessous nous montre le détail de la répartition des marchés par mode de passation, avec un résumé illustratif :

Tableau 9 : Répartition des marchés par mode de passation

Répartition des marchés par mode de passation			
Mode de passation	NOMBRE	MONTANT (F.CFA)	Pourcentage
Appel d'Offres National (AON)	36	54 153 518 192	22%
Consultation Restreinte (CR)	42	10 491 442 018	4%
Appel d'Offres International (AOI)	12	177 746 056 982	73%
Entente Directe (ED)	3	29 865 557	0,01%
Demande Renseignement et de Prix (DRP)	8	165 206 612	0,07%
TOTAL	103	242 586 089 361	100%

Mode de passation des marchés

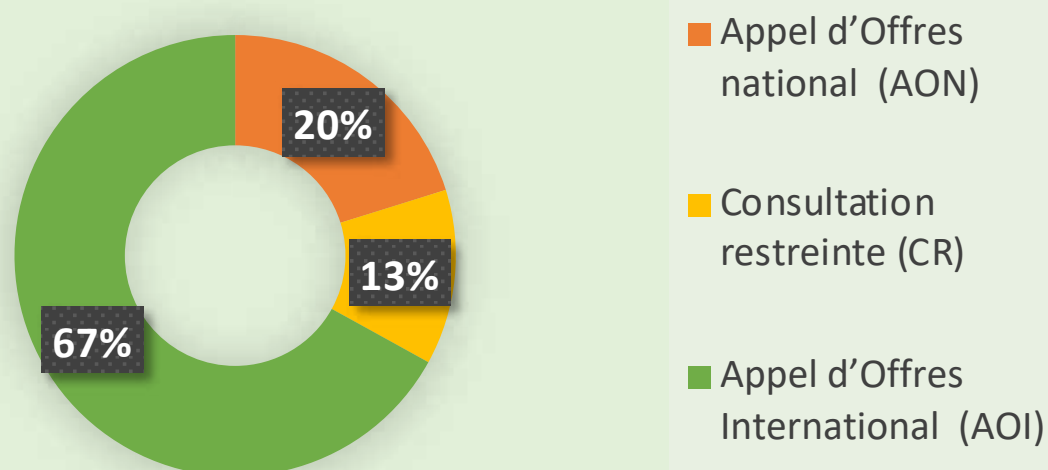


Figure 9 : Répartition des marchés par mode de passation

Au final, l'audit de la gestion 2020 de la passation des marchés de l'AGEROUTE a conclu que la qualité des structures de passation des marchés de l'AGENCE est très satisfaisante.



VII. GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE

Au cours de l'année 2021, l'AGERROUTE a poursuivi ses efforts dans la préservation de l'Environnement, conformément aux normes nationales et aux exigences des Partenaires Techniques et Financiers. Ainsi, l'Agence a assuré le suivi des études environnementales et sociales nécessaires à l'instruction des projets, veillé au suivi environnemental des travaux et réalisé des mesures d'accompagnement social valorisant l'acquis infrastructurel.

☐ **Suivi des études**

Au cours de l'année 2021, il a procédé à la supervision de trente-sept (37) études environnementales et sociales conformément aux procédures des partenaires techniques et financiers, en

prélude à la mise en œuvre des projets. Ils sont ainsi répartis par type :

- ✓ trois (03) Cadres de Gestion Environnementale et Sociale (CGES),
- ✓ treize (13) Études d'Impact Environnemental et social (EIES),
- ✓ quatre (04) Analyses Environnementales Initiales (AEI),
- ✓ deux (02) Cadres Politiques de Réinstallation (CPR),
- ✓ dix (10) Plans d'Actions de Réinstallation (PAR),
- ✓ quatre (04) Plans d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) et
- ✓ un (01) Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO).

La situation d'exécution des dites études est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 10: Situation des études environnementales et sociales en 2021

Types d'étude	Projets	Situation
Études Environnementales		
Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)	Aménagements connexes dans le cadre du projet d'amélioration des corridors routiers Bissau-Dakar (Tanaff-Farim)	Étude terminée
	Programme Spécial de Désenclavement (PSD)	Étude terminée
	Programme de Connectivité des Zones de Production Agricole (PCZA)	Étude terminée
	Programme de Désenclavement des Zones Agricoles et Minières (PDZAM)	Arrêté de conformité environnementale
	Travaux de construction de l'Autoroute Dakar-Tivaouane-St Louis	Etude en cours

Types d'étude	Projets	Situation
Études Environnementales		
Étude d'Impact Environnemental et social (EIES)	Travaux de prolongement de la VDN jusqu'à Diamniadio	Etude en cours
	Travaux de construction des Ouvrages d'Art de Diamniadio (CICAD, TER, Stade et RN1)	Etude terminée
	Travaux d'aménagement de la route Louga-Keur Momar Sarr-Mbane-Richard Toll	Arrêté de conformité environnementale
	Travaux d'aménagement de la route du Dandé Mayo	Arrêté de conformité environnementale
	Travaux de bitumage de la Boucle du riz	Arrêté de conformité environnementale
	Aménagement et bitumage de la route Mbirkilane – Mabo – Sinthiou Wanar – Touba Saloum – (52 km) y compris la bretelle de Mbirkilane – Djamal et Kahone - Guinguineo – Mboss – Gnibi (41 km)	Etude en cours
	Aménagement et bitumage de la route Koungheul – Lour – Ribo Escale -Payar (73 km) et Koungheul – Sali – Maka Gouye – Frontière Gambie (25km)	Etude en cours
	Réhabilitation de la route Mboro – Diogo (23 km) et aménagements de la route Tivaouane – Pambal – Darou Alpha (20 km)	Etude en cours
	Réhabilitation de la route Dahra-Mbeuleukhé y compris la bretelle de Yang	Etude en cours
	Travaux de mise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre de l'organisation des JOJ Dakar 2026	Etude en cours
	Travaux d'aménagement et le bitumage de la route Bambey-Baba Garage-Mékhé-Fass Boye y compris l'axe Baba Garage-Touba-Toul.	Étude en cours
	Travaux d'aménagement et bitumage de Sédhiou-Tanaff y/c pont de Sédhiou	Arrêté de conformité environnementale délivré
	Travaux de réhabilitation de la route nationale 4 Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions sud : Etude complémentaire pour la section Ziguinchor-Mpack	Attestation de conformité environnementale
Analyse Environnementale Initiale (AEI)	Construction de 52 Km de route avec la technologie PROBASE dans les régions de Diourbel et de Thiès (Sections Thiadiaye-Nguénienne et Popenguine-Ndayane)	Arrêté de conformité environnementale délivré
	Travaux de réhabilitation de la route Cynros-Seven Up	Arrêté de conformité environnementale délivré
	Renforcement de la RN2 entre Thiès et Kébémér	Etude terminée
	Construction de 52 Km de route avec la technologie PROBASE dans les régions de Diourbel et de Thiès (Section Bambey-Gawane-Thieytou)	Arrêté de conformité environnementale délivré

Types d'étude	Projets	Situation
Etudes sociales		
Cadre Politique de Réinstallation (CPR)	Programme Spécial de Désenclavement	Etude en cours
	Projet d'Amélioration de la Connectivité en Zones Agricoles (PCZA)	Etude terminée
Plan d'Action de Réinstallation (PAR)	Travaux d'aménagement de la route Louga-Keur Momar Sarr-Mbane-Richard Toll	Etude terminée
	Travaux d'aménagement de la route du Dandé Mayo	Etude terminée
	Travaux de bitumage de la Boucle du riz	Etude terminée
	Travaux de mise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre de l'organisation des JOJ Dakar 2026	Etude terminée
Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)	Renforcement de la RN2 entre Thiès et Kébémér	Etude terminée
	Programme de Désenclavement de Zones de production Agricole et Minière (PDZAM)	Etude terminée
	Projet d'Amélioration de la Connectivité en Zones Agricoles du Nord et du Centre (PCZA)	Etude terminée
	Travaux d'aménagement et bitumage de Sédhiou-Tanaff-Farim	Etude terminée
Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)	Projet d'Amélioration de la Connectivité en Zones Agricoles (PCZA)	Etude terminée



✓ Suivi environnemental

Au cours de l'année 2021, le suivi environnemental des chantiers en cours a été régulièrement assuré et a mis l'accent sur les points suivants :

- ✓ les mesures d'hygiène et de sécurité dans les chantiers ;
- ✓ les conditions de travail des ouvriers ;
- ✓ les mécanismes de gestion des plaintes et des griefs ;
- ✓ le recrutement de la main d'œuvre non qualifiée ;
- ✓ les mesures d'accompagnement social en faveur des populations ;
- ✓ l'entretien et l'arrosage des déviations ;
- ✓ la documentation du chantier avec les PGES chantiers, les autorisations, les fiches de non-conformité, les registres des déchets, les registres des plaintes, les registres des accidents et

incidents environnementaux et les rapports mensuels ;

- ✓ les reboisements compensatoires ;
- ✓ les campagnes d'information et de sensibilisation ;
- ✓ la remise en état des sites à la fin des travaux ;

Les missions sont aussi l'occasion de faire le suivi des actions sociales qui contribuent à l'acceptabilité sociale des projets.

En 2021, les missions de suivi conjointes avec la DEEC se sont poursuivies pour certains projets. Afin d'optimiser les missions de suivi, plusieurs modalités ont été adoptées depuis 2016. A ce titre, et à titre d'exemple, il a été procédé :

- ✓ Au recrutement d'un consultant chargé d'effectuer le suivi pour le compte de la DEEC dans le cadre des projets





Kédougou-Salémata et de construction des autoponts

- ✓ A la signature de protocoles pour le suivi environnemental des travaux des Boucles du Fouladou et du Blouf et du projet Louga-Dahra;
- ✓ Au suivi effectué directement par la DEEC à travers les PGES chantier de l'entreprise
- ✓ Suivi de la gestion sociale des projets

Une attention particulière a été également portée aux aspects sociaux des projets, avec le suivi de gestion sociale qui couvre :

- ✓ La revue des conditions de travail des ouvriers ;
- ✓ Le suivi du nombre d'emplois créés ;
- ✓ Le suivi des plaintes;
- ✓ Suivi des mesures d'accompagnement social.

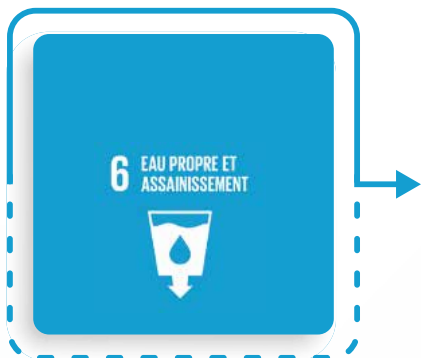
L'AGEROUTE Sénégal a bien compris que l'impact réel des projets de routes va au-delà de l'infrastructure elle-même. Aussi s'est-elle lancée ré-

solument dans la promotion du développement local à travers le concept de « Routes à Valeur Ajoutée Sociale », avec comme objectif principal d'améliorer le bien-être social et sanitaire des populations.

L'Agence s'engage ainsi à mettre en place des Investissements Socialement Responsables axés non seulement sur la rentabilité financière des projets mais aussi sur les aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Le projet de route constitue un vecteur incontesté de développement surtout lorsqu'il prend en compte d'autres critères économiques et sociaux.

A travers ses projets routiers, l'AGEROUTE contribue à :

- ✓ l'accès à l'eau
- ✓ la promotion de l'éducation
- ✓ l'amélioration du cadre de vie et du bien-être social
- ✓ l'accès à la santé
- ✓ l'autonomisation des femmes.



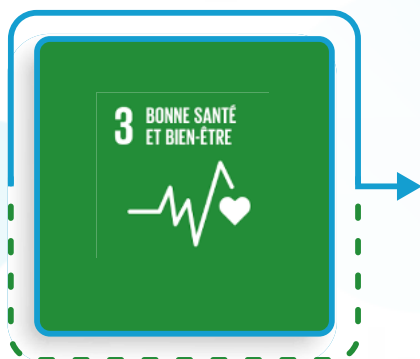
Accès à l'eau

13 FORAGES
construits et équipés



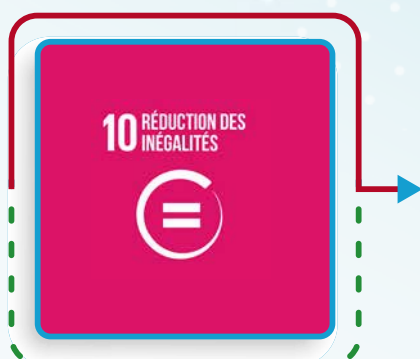
Promotion de l'éducation

- > 13200 ml de mur de clôture d'écoles construits
- > 1 bibliothèque d'école réhabilitée
- > 1 direction d'école réhabilitée
- > 1 salle des professeurs réfectionnée
- > 100 tables-bancs confectionnés
- > 1200 kits géométriques offerts aux élèves



Amélioration du cadre de vie et du bien-être social et sanitaire

- 10 Cases de santé construites
- 3 postes de santé construits, 3 réhabilités
- 145 Km de pistes réalisés
- 1 bloc sanitaire de 4 cabines construit
- 1 parking gros porteur aménagé
- 2 Marchés construits
- 7 Km d'éclairage public



Autonomisation des femmes

- > 1 plateforme multifonctionnelle de 3ème Génération construite avec près de 200 femmes formées en Gestion Organisationnelle, en Gestion Administrative et Financière, en Gestion de techniques de Production et en Mutualité-Microfinance-Micro-Crédit
- > 10 femmes formées à la conduite des grues portiques, des centrales à béton, et aux travaux de laboratoires géotechniques
- > 34 moulins au profit des femmes

VIII. GESTION DE LA LIBERATION DES EMPRISES ET ASPECTS JURIDIQUES





8.1. TEXTES REGLEMENTAIRES ET CONVENTIONS

Dans le cadre de ses activités, afin de se conformer à la réglementation, l'AGEROUTE a initié, au cours de l'année 2021 :

- seize (16) décrets dont quinze (15) qui concernent la libération des emprises, et un (01) qui institue la redevance péage sur les autoroutes et ponts.
- Quatre (04) décrets d'utilité publique et de cessibilité ont été obtenus au cours de l'année 2021 (Route des Niayes, PROMOVILLES, Postes de Contrôle Juxtaposés de Keur Ayip et Senoba, Programme élargi de mobilité à Dakar).

L'AGEROUTE a également introduit au cours de l'année six (06) projets d'arrêtés qui sont toujours en instance de signature auprès du Ministère de tutelle. Il s'agit des projets d'arrêtés ayant pour objet de fixer les tarifs de péage des infrastructures mises en service et aussi la création de plusieurs comités de pilotage et du comité interministériel de suivi de l'exploitation des autoroutes.

A ce titre, la convention de mandat pour la perception des redevances sur les autoroutes Thiès-Touba « Ila Touba », AIBD-Mbour et AIBD-Thiès et le pont de Foundiougne a été signée au mois de juin 2021.

Le projet d'accord de participation au financement de la construction de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack a été transmis pour avis, lors du dernier trimestre 2021, aux Ministères en charge respectivement de l'Economie et des Finances.

L'AGEROUTE a aussi élaboré différentes conventions avec ses partenaires au cours de l'année 2021 (ARTP, Sonatel, SECAA, APIX, CETUD, Gendarmerie Nationale, Miles Travel, Yerim Post, Global, CSFP-BTP, CDC, Lonase, Wave etc.).

Enfin, il est à noter que neuf (09) transactions ont été effectuées pour mettre fin aux litiges liés au règlement des prestations des co-contractants de l'Agence.

8.2. CONTENTIEUX DE L'AGENCE

L'AGEROUTE a effectué au cours de l'année 2021, à l'effet de préserver les intérêts de l'Agence, vingt-trois (23) assignations devant les tribunaux, dont sept (07) décisions qui ont abouti en sa faveur avec une affaire pendante devant la Cour d'Appel de Dakar. Le reste des dossiers est en cours de procédure. Il convient aussi de souligner l'existence de cinq (05) contentieux concernant la surveillance du réseau routier classé et cinq (05) autres liés à la libération des emprises des projets en cours de réalisation.

L'Agence a réclamé devant les tribunaux pour l'année 2021 un montant de plus de 3,5 milliards FCFA.

Parallèlement, l'AGEROUTE a été attrait treize (13) fois devant les tribunaux sur des affaires censées engager sa responsabilité, dont un (01) contentieux social. Elle a été condamnée une (01) fois à s'exécuter. Trois (03) dossiers sont restés sans suite pour abandon des poursuites et les neuf (09) autres affaires sont en cours.

Il a été réclamé à l'AGEROUTE devant les tribunaux un montant de 17,5 milliards FCFA.

Il a été ainsi suivi pour l'année 2021, 36 dossiers contentieux.

8.3. LA LIBERATION DES EMPRISES DES PROJETS ROUTIERS

La gestion de la libération des emprises pour les projets en cours ou en perspective constitue une étape primordiale à leur exécution. C'est une activité dont la mise en œuvre répond à beaucoup d'exigences règlementaires et est très souvent liée à beaucoup de contraintes.

Pour l'année 2021, les procédures de libération des emprises ont concerné les projets suivants :

1. Projet de construction de l'autoroute à péage Dakar- Tivaouane-Saint-louis
2. Projet d'aménagement et de prolongement de la VDN
3. Projet d'élargissement de la route des Niayes
4. Projet de réhabilitation de la route Senoba-Ziguinchor-Mpack
5. Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (Promovilles)
6. Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones agricoles (PCZA)
7. Projet de construction de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack
8. Projet de construction des ponts et autoponts
9. Programme de Désenclavement des Zones de Production Agricoles et Minières (PDZAM)
10. Travaux de réfection du stade Iba Mar diop dans le cadre du projet de réhabilitation d'infrastructures pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2026).

A ce jour, dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, il a été recensé près de trois mille (3000) Personnes affectées (PAP) au niveau des différents départements traversés par les projets, avec des montants de compensations évalués à plus de quarante (40) milliards pour les biens ayant déjà fait l'objet de validation.

Force est de noter cependant plusieurs contraintes relevées dans ces différents projets. Elles concernent généralement :

- les lenteurs constatées pour l'instruction des projets de décrets MFB
- l'indisponibilité des fonds pour démarrer les phases d'indemnisation MFB
- l'absence de site de recasement pour les impactés MFB
- les demandes de budget de fonctionnement exorbitant des CDREI CDREI
- le délai de recensement et de restitution des rapports d'évaluation CDREI
- les lenteurs constatées dans la délimitation du tracé AGEROUTE
- les modifications fréquentes des tracés après le démarrage des opérations de recensement AGEROUTE.

8.4. LA LIBERATION DES EMPRISES DU RESEAU ROUTIER CLASSE

La préservation de nos infrastructures routières est un enjeu majeur pour l'Etat du Sénégal. C'est dans ce sens que l'AGEROUTE par décret n°2010-

430 du 1er avril 2010 portant création de l'AGEROUTE, décret n°2010-1445 du 4 novembre 2010 relatif à la pose et dépose de conduites diverses et à l'occupation des routes et voies du réseau routier classé et décret n°2012-1440 du 14 décembre 2012 portant classification du réseau routier national, a reçu de l'Etat, mandat et pouvoir de veiller à la préservation du réseau routier, de réglementer toute intervention sur le réseau et d'accorder les autorisations nécessaires à l'occupation de l'emprise des routes et voies du réseau routier classé.

Toutefois, il a été constaté au cours de l'année 2021 que l'emprise du réseau classé a quotidiennement fait l'objet d'agressions, d'occupations anarchiques ou interventions non autorisées par l'AGEROUTE. Il s'agit essentiellement des interventions des concessionnaires, des activités commerciales, des parkings de véhicules, des autorisations d'occupation délivrées par les Mairies ou encore des autorisations de construire ou baux délivrés sur l'emprise du réseau classé sans autorisation de l'AGEROUTE.

Il a été également relevé plusieurs dommages causés aux infrastructures, au cours de l'année, qui nuisent à leur fonctionnalité. Ces dommages concernent principalement les ouvrages, notamment les garde-corps, ponts et passerelles. L'AGEROUTE a également été confrontée cette année aux lenteurs judiciaires (renvoi, appel etc.) pour le recouvrement des fonds destinés à la réparation de ces équipements.

Ces dégradations, interventions et occupations non autorisées ont pour effet de contribuer à l'encombrement des routes, à leur détérioration prématurée et constituent un frein à la mobilité »

POURSUITE PAR L'ETAT DES EFFORTS

**CONCLUSION
& PERSPECTIVES**

D'INVESTISSEMENT FOCUS SUR



Entretien et mise à niveau des corridors

90% du trafic supporté par les corridors



Soutien au développement de l'Agriculture et Désenclavement

**PDZAM
PCZA
PSD**



Amélioration de la mobilité urbaine

**BRT (Bus Rapid Transit)
Ancienne Route de Rufisque
Route des Niayes
Viaduc de Camberene
Voiries Urbaines**



Développement du réseau Autoroutier

**Mbour - Fatick - Kaolack
Dakar - Saint Louis
Prolongement de la Vdn en Autoroute**



TABLEAU DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1: Budget de l'Agence au 31/12/2021.....	14
Tableau 2: Situation de l'exécution des recettes et des dépenses d'investissement.....	15
Tableau 3: Répartition du budget d'entretien par type d'activités.....	21
Tableau 4: Taux de décaissement du programme d'entretien routier annuel par ligne budgétaire.....	23
Tableau 5: Situation d'exécution du budget du PERA 2021 par zones.....	23
Tableau 6: Réalisations du PERA 2021 par zones.....	24
Tableau 7 : Situation des projets achevés en 2021	28
Tableau 8 : Répartition des marchés par type	48
Tableau 9 : Répartition des marchés par mode de passation	50
Tableau 10: Situation des études environnementales et sociales en 2021	52

GRAPHIQUE

Figure 1: Répartition du budget du programme d'entretien par Direction régionale	22
Figure 2 : Evolution du niveau de service du réseau revêtu entre 2015 et 2021.....	25
Figure 3 : Evolution du niveau de service du réseau non revêtu entre 2015 et 2021	25
Figure 4: Répartition des recettes 2021 par tronçon	32
Figure 5: Evolution du trafic AIBD – Mbour – Thiès	33
Figure 6: Evolution du trafic Autoroute Thiès – Touba	33
Figure 7: Répartition des marchés par type en 2021	49
Figure 8 : Répartition des marchés par valeur	49
Figure 9 : Répartition des marchés par mode de passation	50



TABLE DES MATIÈRES

SIGLE ET ABBREVIATION	4
2021 EN CHIFFRES	6
MOT DU MINISTRE	8
MESSAGES CLES	10
I. SITUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE	12
1.1. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE.....	14
1.2. EXÉCUTION DES RECETTES	14
1.3. EXÉCUTION DES DÉPENSES	15
II. MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES	16
2.1. AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....	18
2.2. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET DES ORGANES DE CONTRÔLE	18
2.3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS	19
III. LE PERA : MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN BON ÉTAT	20
3.1. TRAVAILLER À TROUVER DES RESSOURCES PÉRENNES POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL	21
3.2. GESTION DE LA BANQUE DE DONNÉES ROUTIÈRES.....	26
IV. MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET AUTOROUTIÈRES	27
4.1. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ROUTIERS	28
4.2. DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	32
4.3. SITUATION D'EXÉCUTION DES PROJETS AU 31 DÉCEMBRE 2021.....	35
V. ÉTUDES, CONTRÔLE QUALITÉ & INSPECTION TECHNIQUE	42
5.1. ÉTUDES, CONTRÔLE QUALITÉ & INSPECTION TECHNIQUE	43
5.2. CONTRÔLE QUALITÉ & INSPECTION TECHNIQUE	45
VI. PASSATION DES MARCHES	47
VII. GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE	51

VIII. GESTION DE LA LIBERATION DES EMPRISES ET ASPECTS JURIDIQUES	58
8.1. TEXTES REGLEMENTAIRES ET CONVENTIONS	59
8.2. CONTENTIEUX DE L'AGENCE	60
8.3. LA LIBERATION DES EMPRISES DES PROJETS ROUTIERS	60
8.4. LA LIBERATION DES EMPRISES DU RESEAU ROUTIER CLASSE	61
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	62
ANNEXES	67
ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPUTILATIF EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2021.....	68
ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE	70
ANNEXE 3 : GESTION DU CAPITAL HUMAIN	74
ANNEXE 4 : CHIFFRES CLES DU SECTEUR	76

ANNEXES

1

ANNEXE
TABLEAU RECAPUTILATIF
EXECUTION BUDGETAIRE
AU 31 DECEMBRE 2021

P.72

2

ANNEXE
MISSIONS ET PRINCIPALES
ATTRIBUTIONS DE
L'AGENCE

P.74

3

ANNEXE
GESTION DU CAPITAL
HUMAIN

P.78

4

ANNEXE
CHIFFRES CLES DU
SECTEUR

P.80

TABLEAU RECAPITULATIF DE

AU 31

	RECETTES			
	BUDGET REAMENAGE	REALISATIONS au 31/12/2021	DISPONIBLE	EXECUTION EN %
FONCTIONNEMENT				
. AGEROUTE	3 700 000 000	3 700 000 000	-	100%
. RECETTES ACCESSOIRES	234 000 000	296 123 724	- 62 123 724	127%
. UGP	2 494 555 515	1 905 329 662	589 225 853	76%
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 428 555 515	5 901 453 386	527 102 129	92%
EQUIPEMENT				
AGEROUTE	75 000 000	75 000 000	-	100%
UGP	154 025 424	92 512 001	61 513 423	60%
TOTAL EQUIPEMENT	229 025 424	167 512 001	61 513 423	73%
INVESTISSEMENT				
. PERA	41 561 724 890	41 561 595 504	129 386	100%
. BCI (LFR)	41 844 810 127	42 644 810 127	- 800 000 000	102%
. EXPLOITATION AUTOROUTES	8 479 799 082	7 202 021 066	1 277 778 016	85%
. CHEQUE TRESOR	23 758 910 880	17 184 288 861	6 574 622 019	72%
. BAILLEURS	301 883 117 045	244 411 305 700	57 471 811 345	81%
TOTAL INVESTISSEMENT	417 528 362 024	353 004 021 258	64 524 340 766	85%

L'EXECUTION BUDGETAIRE

DECEMBRE 2021

DEPENSE			
BUDGET REAMENAGE	REALISATIONS au 31/12/2021	DISPONIBLE	EXECUTION EN %
3 934 000 000	3 714 152 186	219 847 814	94%
2 494 555 515	1 427 731 520	1 066 823 995	57%
6 428 555 515	5 141 883 706	1 286 671 809	80%
75 000 000	67 040 567	7 959 433	89%
154 025 424	86 825 784	67 199 640	56%
229 025 424	153 866 351	75 159 073	56%
41 561 724 890	41 561 595 504	129 386	100%
41 844 810 127	39 565 880 266	2 278 929 861	95%
8 479 799 082	7 202 021 066	1 277 778 016	85%
23 758 910 880	17 184 288 861	6 574 622 019	72%
301 883 117 045	244 430 121 073	57 452 995 972	81%
417 528 362 024	349 943 906 770	67 584 455 254	84%

ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE

L'AGEROUTE Sénégal créée par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010, est une entité administrative de l'État dotée de la personnalité morale, d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public en application des dispositions de la loi d'orientation n°2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d'exécution et celles de son décret d'application.

Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Infrastructures Routiers et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances. Les missions de l'AGEROUTE sont définies dans les dispositions du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010 (article 2) telles que décrites ci-après :

Les actions de l'AGEROUTE Sénégal sont définies par une lettre de mission et un contrat de performances qui précisent les orientations, les stratégies et les objectifs assignés à l'Agence et indiquent les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service offert par les routes.

ORGANISATION DE L'AGENCE

L'AGEROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouver-

nance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

le Conseil de Surveillance et la Direction Générale.

Le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE est présidé par un Président nommé par décret. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

La Direction Générale est l'organe d'exécution. Conformément à ses missions et attributions, l'AGEROUTE a élaboré un organigramme qui décrit sa structuration organisationnelle.

La Direction Générale est composée de 8 Cellules (Passation de marchés, Systèmes d'Information, Communication et Relations Publiques, Cellules Juridique, Inspection technique et contrôle qualité, Suivi-Evaluation, Coordination des Etudes, Environnement et Social), d'un Auditeur Interne, d'un Res-

ponsable Qualité, d'un Contrôleur de Gestion et de cinq directions opérationnelles (Direction Financière et Comptable (DFC), Direction des Autoroutes et des Partenariats Public Privé (DAP-PP), Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER), Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DTGOA), Direction des Pistes Rurales (DPR) et de 6 Directions Régionales

(DR)) qui permettent de couvrir les 14 régions du Sénégal. L'organigramme de l'AGEROUTE est présenté ci-après :

Il convient de noter qu'avec les évolutions intervenues dans ces dernières années, la Direction générale de l'AGEROUTE a initié une réflexion en vue d'améliorer l'organisation de l'agence pour lui permettre de mieux répondre à ses missions.

Référence : Article 2 du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

L'AGEROUTE Sénégal est chargée, de manière générale, de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, l'AGEROUTE Sénégal est chargée :

- de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;
- de conduire des projets et travaux routiers ;

- de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;

- d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;

- d'élaborer un programme d'entretien routier annuel issu du Programme Triennal Glissant qui est périodiquement actualisé ;

- de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;

- d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;

- de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES ET
DU DESENCLAVEMENT**

ORGANIGRAMME Agéroute Sénégal

MITTD

**Conseil de
surveillance**

Directeur Général

Sécrétaire Général

**Cellule de Passation
des Marchés (CPM)**

**Cellule Inspection Technique
et Contrôle Qualité**

**Cellule Système
d'Informations**

Cellule Juridique

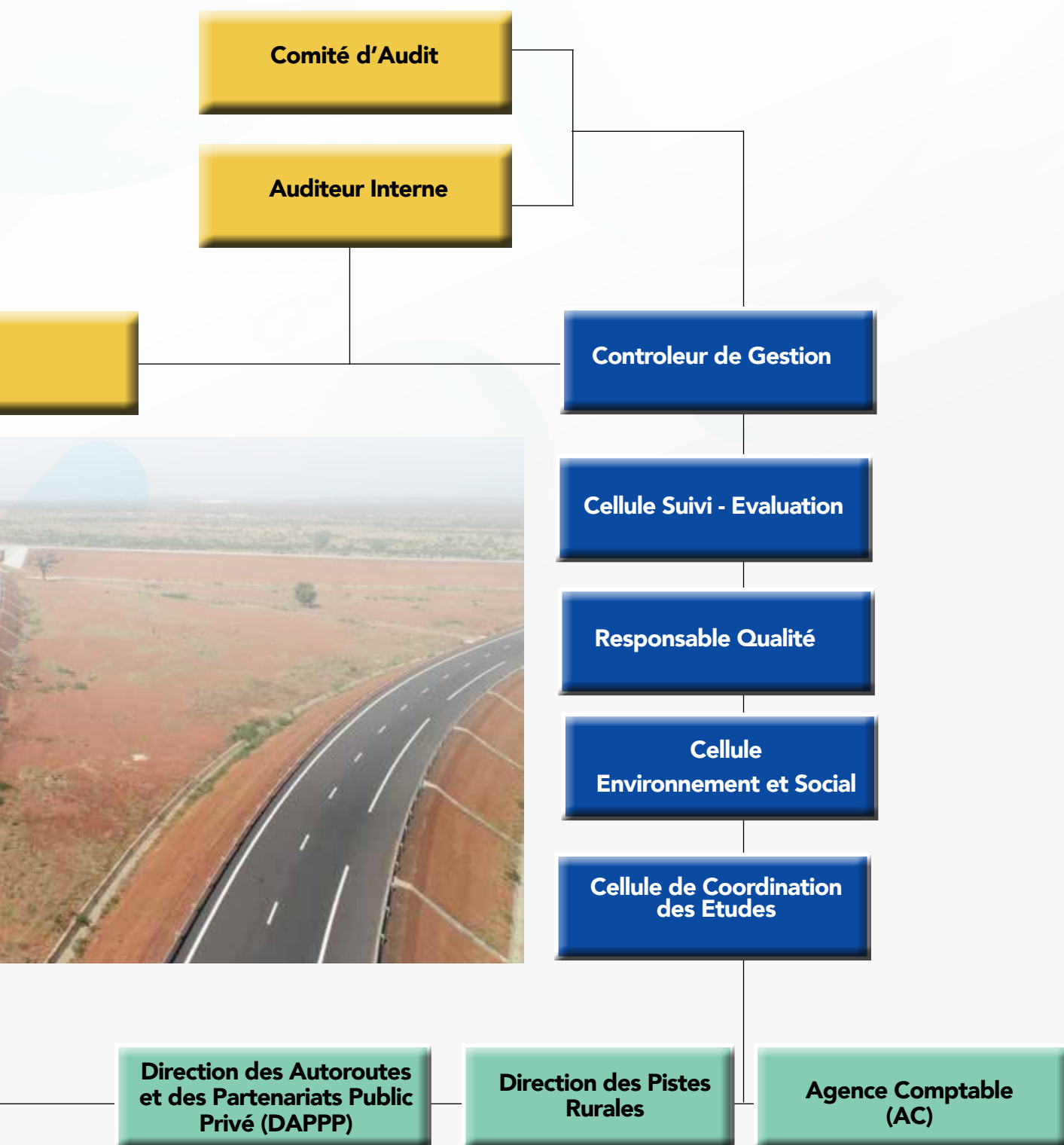
**Cellule Communication
et Relations Publiques**

**Direction des Grands
Travaux et des Ouvrages
d'Art (DGTOA)**

**Directions Régionales (Dakar
Ouest Est Nord Sud Centre)**

**Direction de la Gestion et
de l'Entretien du Réseau
Routier (DGER)**







GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Recrutement 2021

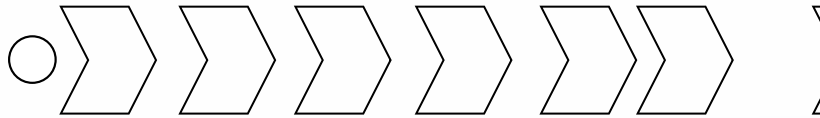
Poste	Effectif
Ingénieur, Spécialiste en Géotechnique	1
Chargés de Projets	2
Assistants Comptables	3
Assistant Financier	1
Agent Administratif	1
Chauffeur	1
Environnementaliste	1
Assistant Informatique	1
Socio-Economiste	1
Manager de Projets	1
TOTAL	14



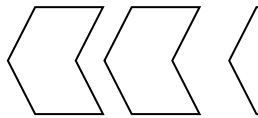
Catégories socioprofessionnelles	ANNEE 2021			
	Effectif		TOTAL	Pourcentage (%)
	Hommes	Femmes		
Cadres	87	34	121	67%
Agents de maîtrise / Techniciens supérieurs	22	18	40	22%
Employés	18	2	20	11%
TOTAL			181	100%

Effectif de l'AGEROUTE au 31 Décembre 2021

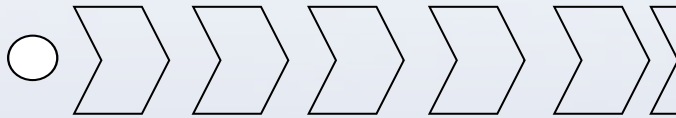
Le réseau routier classé au Sénégal est long de 16.481 km



Réseau Revêtu **6569 Km**

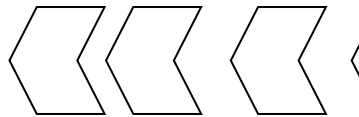


Part la plus importante du réseau routier classé (60%) du réseau global



Le réseau routier compte 175 ponts

175 Ponts

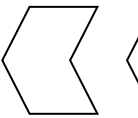


5 Km non concédés entre Malik SY- Patte d'Oie 41,6 Km concédés à SENAC SA (Patte d'Oie - Diamniadio et Diamniadio-AIBD)



Autoroutes mises en service (Financement Public) **170 Km**

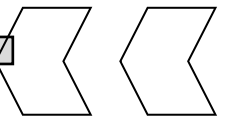
170 Km



Réseau essentiellement en terre et généralement non aménagé

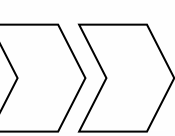


84% Km



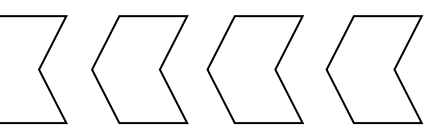
L'état global du réseau non revêtu montre que 57,8 % du réseau est dans un état bon/moyen



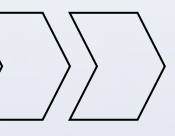


16 481 Km

Linéaire du Réseau Routier

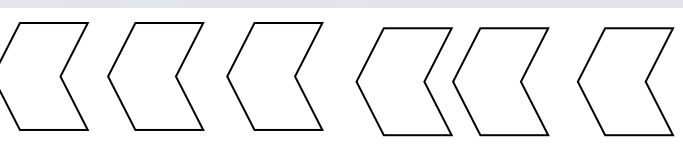


Le réseau routier revêtu est long de 6569 Km soit 40% du réseau routier national



9912 Km

Réseau non Revêtu

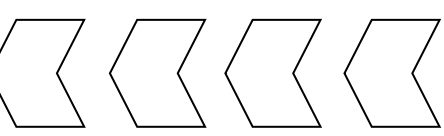


Le réseau routier compte 175 ponts



46,6 Km

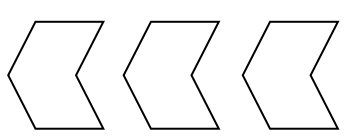
Autoroutes concédées



Autoroute Thiès-Touba (115 Km)
AIBD-Mbour-Thiès (55 Km)



30 000 Km



L'état global du réseau revêtu montre que 83,8 % du réseau est dans un état bon/moyen



58% Km

Etat Bon et Moyen du Réseau non revêtu







REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT



Les routes du développement



RAPPORT 2021

CONCEPTION & RÉALISATIONS
Fazah communication Import - Export

